

L'ACTION NATIONALE

Volume LXX, Numéro 1

Septembre 1980

\$2.

APRÈS LA NUIT, L'AURORE!

par Jean Genest

NOTRE RÉFÉRENDUM I — MESURE DE L'ÉCHEC

par François-Albert Angers

LA RÉFORME DANS LA RÉFORME

par John Grube

LE QUÉBEC INACHEVÉ

par Raymond Bréard

ACTUALITÉ SUR LE VIF

par Patrick Allen

6H9 6H9

Gérald Monast,
831, avenue Toulouse,
Alma - P.Q.
03-80

L'ÉCONOMIE MUTUELLE-VIE

- ASSURANCE-VIE RÉGULIÈRE ET VARIABLE
- ASSURANCE COLLECTIVE
- RENTES VIAGÈRES
- REVENU-ÉPARGNE VARIABLE



AGENCES ET UNITÉS

DRUMMONDVILLE
GRANBY
JOLIETTE
LAVAL
MONTREAL
OTTAWA
QUEBEC
RIVE-SUD
SAGUENAY - LAC ST-JEAN
SAINT-HYACINTHE
SHERBROOKE
THETFORD MINES

SIÈGE SOCIAL

TÉL.: (514) 844-2050

SIÈGE SOCIAL: 385 EST, RUE SHERBROOKE, MONTRÉAL, QUÉ. H2X 3N9



L'ACTION NATIONALE

Volume LXX, Numéro 1

Septembre 1980

\$2.

TABLE DES MATIÈRES

JEAN GENEST: Après la nuit, l'aurore!	1
FR.-A. ANGERS: Notre référendum I — Mesure de l'échec	13
JOHN GRUBE: La réforme dans la réforme	30
RAYMOND BRÉARD: Le Québec inachevé	64
PATRICK ALLEN: Actualité sur le vif	80

LE DÉBAT CONSTITUTIONNEL

Loin d'y négocier d'égal à égal, nous y sommes à un contre neuf, grâce à M. Ryan. Le Québec refuse.

Nous disons, dès aujourd'hui, que cette future constitution fédérale ne nous satisfait pas. Que nous lutterons contre elle jusqu'à l'obtention d'un Canada des patries pour remplacer le Canada des provinces irrémédiablement soumises à un gouvernement supérieur et anglais de surcroît.

SNQ Centre du Québec	HOMMAGE
BIJOUTERIE POMPONNETTE inc. J. Brassard, prés. 256 est, rue Ste-Catherine Montréal H2X 1L4 — 288-3628-29	BIJOUTIER
CAISSE POP	CAISSE POPULAIRE DE SAINT-JACQUES 1255, rue Berri Montréal, H2L 4C6 Tél.: 849-3581 Directeur: Marcel Beauchemin
F.X. LANGE INC. ACIER DE STRUCTURE SECOND TIGE À BÉTON — PLAQUES 10530 est, boul. Henri-Bourassa MONTREAL H1C 1C6 — 648-7445	FER
TRADUCTION	CLAUDE-PIERRE VIGEANT, traducteur et publiciste 604, rue Waterloo, LONDON - ONTARIO N6A 4E3
GROULX, CADIEUX & MONGEAU Notaires Yvon Groulx, b.a., l.ph., ll.l. Gilles Cadieux, b.a., ll.l. Denis Mongeau, b.a., ll.l. J.-C. Larocque, b.a., ll.l. 4416, boul. Pie-IX Tél.: 254-9435	

Le Mouvement national des Québécois demande la souveraineté

SNQ ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	14,000 membres
SNQ CÔTE-NORD	1,400 membres
SNQ EST DU QUÉBEC	34,000 membres
SNQ DES HAUTES RIVIÈRES	13,875 membres
SNQ DU LANAUDIÈRE	28,000 membres
SSJB DE MONTRÉAL	13,000 membres
SNQ OUTAOUAIS	1,050 membres
SNQ RÉGION DE L'AMIANTE	3,900 membres
SNQ RÉGION DE LA CAPITALE	100 membres
SNQ DES LAURENTIDES	13,000 membres
SNQ SAGUENAY-LAC ST-JEAN	8,000 membres
SNQ RICHELIEU-YAMASKA	9,500 membres
SNQ RICHELIEU-ST-LAURENT	4,500 membres
SNQ DES CANTONS	350 membres

On demande un jour à M. Jacques Parizeau, ministre des Finances: Espérez-vous gagner le référendum en faveur de l'indépendance du Québec alors que les fédéralistes et le gouvernement fédéral jettent cent millions de dollars dans la lutte?" Il répondit: "Le gouvernement fédéral et les Anglo-Canadiens ont toujours eu plus d'argent que nous! Mais nous, nous avons les hommes et les femmes du Québec qui font la majorité! Votre mouvement n'a-t-il pas 160,000 membres?"

HOMMES ET FEMMES DU QUÉBEC, PRENEZ VOTRE PAYS EN
MAIN!

VOUS FAITES LE PAYS!
LE QUÉBEC N'EST PAS À VENDRE!

AVOCATS	GUY BERTRAND & ASSOCIÉS, Avocats 42, Sainte-Anne, suite 200, Québec, Qué. G1R 3X3 Tél.: 692-3951 Guy Bertrand, Gilles Grenier, Louise Otis
COMPTABLES	DESFORGES, GERMAINS & ASSOCIÉS Comptables agréés 210 ouest, boul. Crémazie, suite 2 Montréal 354 — Tél.: 388-5738

La Fédération de Montréal
des Caisses Desjardins
regroupe

- **34 CAISSES POPULAIRES**
- **FIDUCIE POPULAIRE**
- **CRÉDIT POPULAIRE**
- **FEDMON**
- **INFORMATIQUE POPULAIRE**

 **FÉDÉRATION DE MONTRÉAL
DES CAISSES DESJARDINS**

LAINE**LAINÉ PAUL GRENIER ENR.**Spécialité:
laine du Québec2301 est, rue Fleury
Montréal H2B 1K8
388-9154

366-9116

LES FONDOIRS GABRIEL CHARRON LTÉE1083A L'Épiphanie
563, 45e Avenue
LASALLE, Qué. H8P 3B9**FONDOIRS****PLACEMENTS****RAYMOND CAMUS INC.**

Courtiers en valeurs mobilières

1200, ave McGill College, chambre 1400, Montréal H3B 4G7

OBLIGATIONS — Actions et Fonds mutuels

Tél.: 879-1714

QUINCAILLERIE**ÉDOUARD ROY & FILS LTÉE**Quincaillerie en gros
exclusivement4115 est, rue Ontario, Mtl H1V 1J8
Tél.: 524-7541**FRANÇOIS-ALBERT ANGERS****POUR ORIENTER NOS LIBERTÉS**

Volume de 280 pages, publié en 1969, qui reproduit le meilleur de la pensée de M. Angers et qui éclaire l'actualité que nous vivons sans toujours voir les grandes lignes de fond.



L'AVENIR S'ANNONCE BIEN!

L'Assurance-Vie Desjardins est une institution bien à nous. Elle est l'un des agents économiques importants qui nous aident à bâtir l'avenir.

À toute personne et à toute entreprise, elle offre l'ensemble des services que l'on s'attend de recevoir d'une importante compagnie d'assurance-vie.

Pour que l'avenir de ses assurés s'annonce bien.

L'Assurance-Vie Desjardins, des services rapides, efficaces et complets. Pour que votre avenir s'annonce bien.

l'assurance-vie desjardins

Éditorial

VITE, UNE AUTRE GÉNÉRATION!

APRÈS LA NUIT, L'AURORE!

par Jean Genest

Rappelez-vous la soirée du 20 mai 1980!

Comté par comté les réponses au référendum tombaient comme des coups d'assommoir. Dure défaite. Il est plus facile d'imaginer l'état d'âme de ceux qui, en 1760, vécurent les Plaines d'Abraham et ses suites. Nous croyions à une aurore d'indépendance. Nous attendions des lendemains qui chantent. Nous n'avons eu que les lendemains de Trudeau.

Nous savions que les Anglo-Québécois, à quelques unités près, voteraient pour le maintien du Québec dans un Canada qui nous écrase et qui les privilégie. Mais comment comprendre les fils de ces Irlandais qui ont tant lutté pour l'indépendance de l'Irlande? Comment comprendre ces parents des Israélites qui ont tant fait pour l'indépendance d'Israël? Comment comprendre ces Grecs venus de la Méditerranée et qui ont tant défendu l'indépendance de leur pays et de Chypre? Comment comprendre ces Italiens, Latins comme nous, qui se sont anglicisés corps et âme? Les assimilés au monde anglo-canadien ont été les plus virulents non seulement contre le Québec mais en faveur d'un Canada entièrement anglais. Combien d'entre eux n'ont-ils pas désigné les Québécois francophones comme des nazis? Ceux-là, un jour, ils auront des comptes à rendre. Ils ont été un obstacle à notre marche historique.

La pire révélation: 50% des Québécois francophones ont été infidèles à leur histoire. Cette nuit-là, la moitié de notre peuple nous a fait honte. Cette nuit-là j'ai eu mal à mon pays. Cette nuit-là nous avons maudit la bêtise. Vomir, vomir, devenait un acte purificateur rejetant toutes les pollutions mentales et morales que nous avons charriées durant deux siècles. Saveur de poissons pourris.

Depuis le 22 juin 1960, 220 ans après les Plaines d'Abraham et 152 ans après le Rapport Durham, depuis la prise du pouvoir par M. Jean Lesage et son équipe, nous avons inauguré la Révolution tranquille. Depuis 20 ans, nous pouvions penser que notre peuple s'était intoxiqué d'auto-détermination. Nous mettions les bouchées

doubles et triples. Sur la foulée de géants, nous assistions au grand virage. Nous commençons à nous savoir maîtres de notre destinée globale. Encore un pas, puis un autre, et bientôt nous serions souverains. Mais un Jean Lesage, et combien d'autres avec lui, ne comprirent rien à leur œuvre. De Lesage à Ryan, il fut décidé de nous faire tourner en rond. L'indépendance dans l'interdépendance nord-américaine et canadienne fut une réalité pour seulement 50% des Québécois francophones.

Les autres 50%, alliés à 100% (ou presque) des Québécois anglophones ou assimilés, ont mis un frein à la révolution tranquille. Grâce à eux, elle est devenue un avortement historique et le référendum, une fausse couche également historique. Du 22 juin 1960 au 20 mai 1980, ce furent vingt ans d'essor. Maintenant le conservatisme le plus étroit a triomphé: nous voilà condamnés à la roue. Et pour combien de temps encore? Notre Québec reste inachevé. Trop d'hommes et de femmes n'ont pas été à sa hauteur; ils ont préféré le ramener, licou plus apparent que jamais, à Ottawa.

Nuit de honte. Avenir de honte. Dorez la défaite tant que vous voudrez, jonglez avec les chiffres et les statistiques: le fait demeure. Les nationalistes ont été vaincus. Les troupes de Wolfe, aidées de mercenaires, d'ignorants, d'idéalistes confus et de bonnes gens naïves, ont obtenu une nouvelle reddition. Nuit de honte. Devrons-nous croire que tout nuage et toute tourmente est bordée d'or et d'azur? Oui, si nous préparons les générations futures!

Les causes

La démocratie est un révélateur, comme le nitrate d'argent en photographie. Chacun "s'expose". Chacun révèle les valeurs et les priorités en lesquelles il croit. Nous voici, maintenant, avec le *Livre beige*, gommeux et retardataire, comme livre de consolation. Un jeune électricien le caractérisait: "Un restant de marde lâché sur le Québec par Lord Durham". Comment des francophones ont-ils pu trouver en ce livre, du rassurant? En quoi rester dépendants d'une majorité à 75%, ou bientôt à 80% d'Anglo-Canadiens, pouvait-il devenir source de con-

fiance? L'absurde est là. Le haut-le-cœur est notre sort présent. La victoire du moment est à l'absurde.

Cela devient plus clair si nous énumérons les causes de la défaite.

A — Le bon foin

Les adversaires du OUI les plus marquants sont, à l'évidence, ces 125 grandes entreprises anglo-canadiennes et américaines qui ont fourni trois millions de dollars pour la campagne du NON. Ces 125 dynasties (L'Action nationale, janvier 1980, page X) possèdent les banques; les richesses naturelles comme le papier, l'amiante, le cuivre, l'aluminium; les transports maritimes, aériens et ferroviaires, etc. Ces dynasties ont changé de nom, de forme et même de substance depuis la Conquête mais les pouvoirs souverains qu'elles possèdent ou ont obtenus depuis 1760, leur font craindre la souveraineté politique du Québec. Serons-nous jamais maîtres de nos forêts, de nos mines, de nos transports, de nos ports, de notre aviation, etc.?

Ces 125 entreprises se retrouvent parmi les 188 entreprises anglo-canadiennes et les multinationales (sur 237) affiliées au Conseil du Patronat. Elles se retrouvent toutes aussi parmi les membres du *Board of Trade* et de nos Chambres de Commerce, surtout de celle de Montréal. Ces trois organisations voient aux intérêts de ces grosses corporations qui aiment le bon foin. Elles font dire en français, par des valets bien domptés, leur opposition à toute souveraineté du Québec. Apocalypses et cataclysmes ont été leur arme favorite. Et les naïfs d'applaudir. Et nos simples d'esprit de protéger ces riches qui seraient tout nus s'ils n'avaient pas nos richesses pour se vêtir. Nous vivons en pleine féodalité et 50% des Québécois francophones ont voté pour que rien ne change à cette situation.

Deux siècles de colonisation ont domestiqué cette part des NON: ceux qui aspirent à une *certaine paix*, à une *certaine sécurité*. Les gras directeurs de ces 125 dynasties ont tout avantage à nous maintenir dans un état d'infériorité nationale. Que de gens se sont accotés

à elles, frileusement, comme à des éléments de prospérité et de sécurité! Mais seulement, par leur vote, elles maintiennent leur Québec dans un état de dépendance de plus en plus odieux.

Le plus naïf, ce M. Claude Ryan, criait: "Il faut défendre les libertés personnelles!" Eh oui! l'important pour lui était de sauver et de défendre les libertés de ces 125 corporations. Il oubliait que la liberté dans le servage n'a jamais donné qu'un peuple à la dérive! Pauvre peuple celui qui accepterait un chef pareil! Il a enfin assuré la liberté à ces 125 dynasties économiques pour nous dominer jusqu'à la fin du siècle. Quelles libertés!

Que dire de la cohorte de ceux qui sont installés dans le *bon foin*, depuis M. Maurice Lamontagne, sénateur, jusqu'au P. Georges-Henri Lévesque qui, candidement et avec vanité, avoue avoir reçu \$30,000,000 du gouvernement fédéral, comme si cet argent ne venait pas du peuple québécois lui-même? Il compare même le gouvernement québécois qui lui aurait accordé \$250,000, aux largesses du gouvernement fédéral, pour avouer qu'il préférerait dire merci au gouvernement fédéral en votant NON. Ô chaînes qu'on ne veut pas voir! Ô serin qui chante au maître qui le nourrit! Qui aura la plume de Bernanos pour fustiger les intelligences faussées ou celle de Montherlant pour parler des rois nus! Grands noms, repus d'honneurs, vous qui lâchez votre peuple pour un plat de lentilles, vous en avez écoeuré plusieurs. L'histoire vous passera-t-elle au vitriol? Que dire de ceux qui voient la paille dans l'œil d'un Doris Lussier et ne voient pas la poutre dans le leur?

B — Les bons ignorants

Il y a ceux qui sont *conditionnés* au NON parce qu'ils sont spirituellement ou culturellement attachés par des *filis d'or*. Il y en a d'autres qui sont conditionnés parce qu'ils ne savent pas l'histoire. Ils parlent du "beau Canada" et ignorent qu'à part le Québec, toutes les provinces sont anglaises, que toutes ont expulsé le français à un moment ou l'autre de leur hégémonie et que chez toutes, les minorités françaises meurent d'asphyxie. Nous apprenons même que les écoles françaises

obtenues à force de revendications ne sont pas suffisantes et que les situations sociologiques se détériorent si elles ne s'appuient pas sur des forces politiques et économiques. Les minorités de l'Ontario et de l'Acadie en prennent conscience, enfin!

Après la victoire du NON, des centaines de lettres publiées dans les journaux montraient une ignorance telle et des arguments si mièvres que nous devions conclure: deux siècles de colonisation ont *conditionné* nos gens comme les fameux chiens de Pavlov. Ils ne se savent pas en état de servitude mentale. L'ignorance engendre l'inconscience épaisse des situations réelles où se trouve notre groupe francophone entouré de 250,000,000 d'Anglo-Américains. Le fédéralisme centralisé ruine la capacité du Québec d'être maître chez soi, dans le présent. Ce sera de plus en plus vrai dans l'avenir.

Parmi les bons ignorants, il faut mettre tous ceux qui ont un ordre de priorités confus ou qui sont incapables de prévoir les conséquences d'un choix. N'ai-je pas rencontré des gens sincères qui votèrent non parce que le Parti québécois représentait la porte ouverte au communisme! Comment argumenter devant l'absurde et le verbiage du non informé? Que répondre à un marxiste-léniniste retardé qui annule son vote par obéissance à un charabia de miséreux? Que répondre à ceux qui craignent le changement, la perte de leur chèque de pension? Que répondre à nos *coquerelles de cimetière*, à nos *conformistes enragés*, à ceux qui sont incapables de discerner le mensonge? Nous voulions un Canada des patries au lieu d'un Canada des provinces: on a tiré de là une vision mensongère de "séparation" et des milliers ont cru cette vision d'un ciseau coupant le Québec du continent entier! Ces bons ignorants n'excitent pas à la colère mais à la compassion: ils sont les victimes de deux siècles de colonisation. Nous parlions d'une transformation constitutionnelle du Canada en une confédération d'États souverains. On ripostait par la "séparation", ce qui noyait l'état de la question.

C — Les bons partisans

La même compassion n'est pas de mise pour ceux qui ont tout jugé en fonction de *l'esprit de parti*. Il y a bien

les ministres et les députés francophones à Ottawa: comme d'habitude, par habitude, ils ont mis les intérêts de leur parti avant les intérêts de leur nation ou de leur Québec. Nous nous attendions à leur trahison. Nous connaissions d'avance les grandes lignes de leurs "justifications". Nous sommes tant habitués à leur rhétorique que nous en sommes immunisés. Ce sont les fils spirituels de ces libéraux fédéraux qui, en 1942, après avoir parlé contre la conscription, l'ont fait voter et imposer.

L'esprit de parti joue encore dans la vie et l'histoire de notre peuple. Il y a là un asservissement qui est plus qu'un poids: une misère! Que d'hypocrisies il a fallu entendre! Que de mensonges intéressés il a fallu endurer!

Pire que tout, il y a l'attitude de M. Claude Ryan. Directeur d'un journal qui se voulait un carrefour de la pensée libre au Québec français, il s'est transformé en partisan. Il n'a épargné aucun effort pour attirer le Québec français dans la stricte observance et la soumission à son parti. Loin de libérer notre peuple de l'esprit de parti et de l'en sortir, il a voulu l'y soumettre plus à fond. Par là il a proposé un recul mental et politique de vingt ans. Vainqueur sur un point, il fut un mauvais maître. Son pire châtiment est, aujourd'hui, de mesurer sa naïveté, incommensurable car s'il a rallié la majorité des Québécois au NON, il n'a fait que tirer les marrons du feu: maintenant les *fédéraux* feront le Canada de demain. Pas lui. Il est proprement mis sur une voie d'évitement. Il est ignoré et méprisé de ceux-là même qui lui doivent tout. Parce qu'il n'a pas su prévoir les conséquences de ses choix et de ses actes. Obtus et têtus, il a plus perdu que gagné en fin de compte. Dans l'aveuglement de l'esprit de parti il a entraîné un tas de gens qui commençaient à en être délivré.

Il a réussi, dans les plus récentes rencontres sur les changements constitutionnels, à mettre le Québec, notre Québec, dans une situation d'infériorité et de honte. Ni lui ni aucun voteur du NON ne peuvent être bien fiers d'avoir été les dindons de la farce ou plutôt de la tragédie qui s'en vient: une nouvelle constitution qui sera un

avilissement du Québec. Ah! il est beau l'esprit de parti qui nous conduit poings et pieds liés à la table de négociation sur notre avenir collectif. Ce que l'aveuglement partisan a pu produire d'irresponsables et de piétinements sur place!

Les hontes quotidiennes

À cause de ces adversaires aveuglés et de ces sincères qui se sont trompés de cible, comme Mme Chaput-Rolland, devons-nous conclure que la démocratie est inopérante? La seule conclusion logique qui s'impose est celle-ci: soulever tout un peuple hors de ses chaînes est une opération plus longue que prévue. Transformer le Canada, de fédération en vraie confédération, est un long processus. Un revirement en profondeur des esprits est affaire de génération. Il faudra une autre génération pour gagner la liberté. Le lavage des cerveaux, après 220 ans de colonisation par Londres et Ottawa, est plus profond que prévu. Le redressement d'un peuple ne se fait pas sans une omniprésente éducation nationale.

Nous sommes maintenant invités à la réconciliation, à faire front commun derrière le *Livre beige*. Quelle misère! S'il s'agit d'une soumission et d'une acceptation, alors autant le dire tout de suite: le NON détient une position inacceptable. Aucun nationaliste ne peut accepter ces reculades. Les nationalistes représentent, en ces heures noires, le grand ferment au cœur des masses québécoises. Il leur revient d'opérer l'œuvre du ralliement à cette indépendance qui, dans l'interdépendance des autres peuples souverains autour de nous, sauvera notre nation. Le chemin de l'histoire doit passer par la justice, la fierté et la liberté. Pas par les chemins de la sujétion et des combats à une province contre dix, comme le propose triomphalement le Livre beige, avorton des colonisés. Les nationalistes n'ont plus qu'un but unanime: le ralliement de tous vers la liberté collective.

Vivre longtemps dans la servitude psychologique érode la conscience de subir cette servitude et amortit le désir d'en sortir. Cette honte nous colle à la peau depuis le 20 mai. Villes et villages du Québec n'ont pu fêter le 24 juin, fête nationale, que comme une cérémonie funéraire

qui réunissait des officiels indifférents. Souvent les locataires de taudis refusent d'être mieux relogés. Des esclaves à qui Abraham Lincoln offrait la liberté, préférèrent lutter contre lui. Combien de nos gens connaissent cette turpitude de la condition humaine! Nous devons maintenant vivre avec cette honte quotidienne: nous ne pouvons plus l'ignorer.

Mais il y a pire. Il y a l'affirmation brutale du premier ministre du Canada qui n'admet qu'*un seul peuple au Canada* (il va sans dire que ce peuple est anglais!) et qui ne veut pas reconnaître au Québec le plein rôle de nation, au sens sociologique et politique du terme. Il veut mettre un terme à notre autodétermination. Il veut nous voir comme éternelle minorité soumise aux dictées économiques et politiques de la majorité anglo-canadienne. Il nous refuse l'égalité.

Il apporte même un exemple, déterminant à son point de vue: "Les Russes parlent du peuple soviétique, même si les quelques 259 millions de citoyens du pays sont répartis en 109 nationalités". Et voilà pourquoi on parle au Canada, du peuple canadien même s'il y a 100 nationalités différentes. Que vaut cet exemple? Notre premier ministre a le don de la simplification brutale et de lire les faits comme il l'entend. Car cet exemple est le pire qu'il pouvait choisir pour soutenir sa thèse. En effet, le peuple soviétique est dominé par les Russes et, pour s'imposer, ceux-ci n'ont pas hésité à jeter l'Ukraine dans un bain de sang, à décapiter la Géorgie et à mutiler toute minorité qui manifestait contre la domination écrasante des Russes. La principale faiblesse du communisme russe, selon Olivier Todd et d'autres, c'est justement le mépris des minorités où le fédéralisme soviétique maintient les minorités ethniques. Et voilà pour ce dictateur qui s'ignore et qui présente des pensées pleines de failles! Son serviteur, M. Claude Ryan, est bien naïf qui croit à un fédéralisme renouvelé avec ce partenaire-là!

Autre honte brûlante. On interroge M. Trudeau sur la prochaine conférence des premiers ministres provinciaux: "Elle aura lieu bientôt. Je n'attends que la réponse de la dixième province!" Et voilà comment d'un mot, M.

Trudeau réduit le Québec à des luttes impossibles à *un contre neuf*. Ce n'est plus une lutte d'égal à égal. Tout le débat constitutionnel va se passer à *un contre neuf*. Le problème est celui-ci: quelles miettes Ottawa concéderait-il au Québec pour nous faire avaler une dépendance accrue? Un contre neuf! Comment les gens de l'Union nationale et les partisans de M. Ryan peuvent-ils être fiers de leur œuvre maudite? Tout notre peuple, aujourd'hui, doit avaler honte sur honte, inégalité sur inégalité.

Un autre jour, nous arrive d'Ottawa l'affirmation brutale: "Dans les changements à prévoir, ne comptez sur aucune concession en ce qui regarde les pouvoirs économiques et les redistributions fiscales!" M. Trudeau insiste: "Les pouvoirs économiques du fédéral ne doivent pas être limités... Il peut y avoir des tendances dangereuses non seulement vers la souveraineté politique des provinces mais aussi vers leur souveraineté économique" (*La Presse*, jeudi 29 mai 1980). Voilà donc le fameux fédéralisme renouvelé des troupes du NON, sincères ou intéressées.

Or cette offensive du gouvernement fédéral, qui tient M. Ryan et son parti provincial comme quantité marginale et négligeable, est actuellement soutenue par le gouvernement de l'Ontario. Cette province, la plus industrielle du Canada, est aussi la plus pauvre actuellement en puissance énergétique naturelle et en richesses naturelles potentielles. Elle demande la péréquation des ressources naturelles! Que le gouvernement fédéral, dit-elle, contrôle les ventes des richesses naturelles de toutes les provinces par des taxes de sorte que l'Ontario puisse, la première, se servir des matières premières pour alimenter ses industries et revendre les produits œuvrés à bon compte. Le résultat le plus net: les provinces deviendraient les colonies de l'Ontario. Chacune lui vendrait ses richesses naturelles (pétrole, électricité, fer, potasse, bois, etc.) et l'Ontario vendrait à l'univers les fruits de son industrie. Soutenir et alimenter ses usines, voilà le cri de l'Ontario. Il se déclare centralisateur et il est prêt à appuyer M. Trudeau dans toutes ses opérations de centralisation. Voilà le fédéralisme renouvelé qui s'esquisse. Comme M. Ryan a été naïf!

Le gouvernement fédéral, s'appuyant sur l'Ontario, centraliserait les pouvoirs pour que chaque province alimente l'Ontario. Ottawa et Toronto deviendraient ouvertement l'axe du pouvoir et de la centralisation. À la péréquation des ressources financières s'ajouterait la péréquation des ressources naturelles. Nous voyons déjà la mise en tutelle des provinces. L'autodétermination du Québec serait bien finie. Nous serions deux fois colonisés: par Ottawa et par Ontario. Seul un Yvan Guay, de *La Presse*, peut se glorifier d'avoir voté NON. Ou même un Ghislain Dufour au Conseil du Patronat. Quels hommes d'envergure ils sont!

La lutte continue

À Ottawa, on s'entend de plus en plus pour enterrer le fédéralisme actuel. On veut un autre fédéralisme: ce ne sera pas celui du *Livre beige*... Ce sera une concoction, propre à M. Trudeau, anti-Québec sur les points essentiels. La réconciliation, sur ces bases branlantes, devient une bêtise. M. Ryan n'a lutté que pour présenter un Québec soumis d'avance. Ce naïf ne doit pas nous représenter: il continuerait à nous vendre pour un plat de lentilles.

En ce sens les nationalistes, et toutes leurs organisations, deviennent plus nécessaires que jamais devant les tractations constitutionnelles et les sales négociations faites sur le dos du Québec. Les nationalistes doivent mettre le cap, fermement, déciditivement, (et c'est la condition d'un ralliement à longue échéance) droit sur la souveraineté-association, les États associés, la confédération d'États souverains ou l'indépendance dans l'interdépendance canadienne et nord-américaine. Ce programme, derrière les mots, veut dire: le Québec doit avoir les pleins pouvoirs en ce qui regarde son territoire, ses richesses, sa destinée et son rayonnement.

M. Ryan n'a ni pensé ni agi en Québécois véritable. Il n'a pas assumé les responsabilités d'un chef d'État. Il fut le stratège des autres. Il a voulu définir son propre fédéralisme renouvelé. Mais les autres, plus prudents et plus avertis, ne l'ont pas fait. Victorieux d'un moment, M. Ryan a remis le Québec, comme un chèque en blanc aux

fédéralistes d'Ottawa qui, non compromis, peuvent agir comme il leur semble bon. Quelle naïveté en tout cela. Les formules ont eu le dessus sur la nécessité de construire un Québec neuf. Conservateur, M. Ryan nous fait reculer, collectivement, de trente ans. Mais si, un jour, ce qu'à Dieu ne plaise, il osait réformer la loi 101, les vrais Québécois ne se sentiraient-ils pas provoqués et justifiés de descendre à la rue?

Quelle définition devons-nous donner au Québécois? Il y en a de très savantes. Je préfère aborder cette définition par une option intérieure. Un jour, André Manaranche demandait à un Israélite: "Qu'est-ce qu'un Juif, aujourd'hui?" Ce dernier, réfléchissant sur la séparation du judaïsme et de l'État, crut sortir de l'impasse en répondant: "C'est celui qui veut l'être!" Ainsi en est-il du Québécois! (Les raisons de l'espérance, Fayard, 1979, p. 234).

Est Québécois celui qui le veut, celui qui choisit ce territoire, qui en assume l'histoire, qui fait corps avec la nation française et qui opte pour *le service du Québec d'abord*. Non pas du Québec seul mais du Québec d'abord. Cohérence intérieure en accordant priorité au pays charnel et au pays fraternel. *Il assume la garde et la propriété de son dernier espace vital en Amérique*. Le OUI devient cri de ralliement et espoir qui l'engage pour sa vie entière.

Ainsi le Québec libre devient la grande motivation du mouvement nationaliste en cette fin du 20^e siècle. Rien n'est définitivement perdu. Tout est à recommencer. Nous connaissons d'autres intéressés et d'autres branleux. Nous devons endurer d'autres discours de M. Trudeau. Nos mass-média seront subtilement à la remorque des intérêts puissants. Mais les hontes, devenues conscientes, sont encore un bon tremplin des essors de demain. Tendons la main aux jeunes. Nous n'avons perdu que quelques heures dans l'histoire. Quant aux fossoyeurs et aux fourvoyés, ils méritent le mépris ou le pardon. Rappelons-nous qu'aux Indes, entre la déclaration de principe à Karachi en mars 1931 et l'indépendance de fait, le 15 août 1947, il s'est écoulé seize ans! Mais nous aurions besoin d'une douzaine de Gandhis.



NOTRE RÉFÉRENDUM – I

MESURE DE L'ÉCHEC

par François-Albert Angers

Le mot "notre" dans ce titre se veut particulièrement significatif. Grâce à l'accession au pouvoir du Parti québécois (et que ce "grâce" ne soit pas pris tout de suite comme une bénédiction, nous en reparlerons), un événement historique a pu survenir dans l'histoire plutôt trouble — et restée trouble après le référendum — des Canadiens-Français.

Un vote global de la nation vivant au Québec (notez bien que je ne dis pas de tous les Québécois, qui comme tels et dans leur ensemble ne forment pas encore une nation) nous permet d'apprécier le jugement populaire. Quels que soient les motifs, clairs ou obscurs, qui ont pu l'inspirer, il nous donne, pour la première fois, une réaction qui va au delà des prétentions de représentativité toujours confuses des politiciens, que leur mandat ne justifie jamais de vraiment parler au nom du peuple sur des questions particulières isolées du contexte général selon lequel ils ont été élus. Les données du référendum sont maintenant là pour nous éclairer sur la situation et sur les voies et moyens à déterminer relativement à notre avenir politique.

Pour un peuple conquis, à qui l'on a imposé toute une série de constitutions — non pas sans jamais tenir compte de lui, bien au contraire dans le meilleur comme dans le pire —, mais sans jamais le consulter, c'est même une sorte d'exploit dont il y a peu d'exemples dans l'histoire. Reste à savoir si ce référendum fut tenu au moment opportun (j'ai déjà dit ailleurs dans cette revue que la promesse du référendum, telle qu'elle est venue, avait été une erreur, et je le crois encore). Nous pouvons toutefois nous en consoler, vu son résultat, même si surprenant que ce dire puisse paraître à d'aucuns, en pensant que, muni d'un pouvoir fédéral de gouvernement, la masse de nos députés fédéraux, toujours plus intéressés à leurs petits succès personnels qu'aux véritables droits et besoins de leur propre peuple, auraient pu céder au dessein machiavélique de nous en imposer un, à un moment et dans des conditions qui auraient pu rendre le résultat plus défavorable encore. Le référendum que vient de tenir le gouvernement du Québec constitue un cran d'arrêt dans notre évolution historique, jusqu'ici

passablement erratique. Son résultat est suffisant pour que la nation vraie, c'est-à-dire la nation canadienne-française (quoiqu'on ait voulu en dédire ces dernières années), ou la nation des Français-Québécois (si l'on préfère parler à la De Gaulle) puisse s'en servir comme d'un point d'appui grâce auquel le levier nationaliste, selon l'axiome d'Archimède, pourra soulever le monde de son indépendance. Une indépendance vraie, celle-là, dans le cadre d'une formule appropriée à ses véritables intérêts. Non pas dictée par ses peurs et par ses complexes d'infériorité, notamment ceux qui dérivent de la mentalité du "collabo" ou du colonisé.

Avant toute autre chose ou leçon à en tirer, c'est donc ce qu'il y a de positif dans le référendum qu'il faut souligner. Je rappellerai ici le vent de défaitisme qui courait dans nos milieux après l'élection de 1973. Et je rappellerai aussi que dans les pages de cette revue, j'exaltais, bien au contraire, la grande victoire que venait de remporter la cause nationaliste au Québec. Je balayais d'un revers de la main la réaction, en quelque sorte enfantine parce qu'irréfléchie, devant les six ou sept députés seulement avec 30% du vote. Ce n'était là, disais-je, qu'un résultat, en somme normal, inhérent aux caractéristiques de notre régime électoral. Aux partisans du Parti québécois qui réclamaient la représentation proportionnelle à grands cris à cause de cela, je disais en substance: Faites bien attention à ce que vous réclamez; à la prochaine élection, ce pourrait justement être cette représentation proportionnelle qui empêchera le Parti québécois de prendre le pouvoir. Les événements m'ont donné raison beaucoup plus vite que je ne l'aurais cru. À l'élection de 1976, le Parti québécois, avec la représentation proportionnelle, n'aurait eu que 49 députés sur 110, au lieu de 71. Peut-être aurait-il mieux valu finalement qu'il en soit ainsi pour que progresse la cause de l'indépendance, mais c'est là une autre histoire. Dans notre système tel qu'il fonctionne, ce qui était important, en 1973, ce n'était pas que le Parti québécois eût 20 ou 30 députés; c'était qu'il devenait, avec son petit nombre de députés, le parti officiel de l'opposition de Sa Majesté, le deuxième parti qu'on ne pouvait plus mépriser et dont il faudrait, pour cela, discuter sérieusement les proposi-

tions "séparatistes" dont on se gaussait avant 1973. Et c'est cela qui est arrivé, parce qu'il y a dans la logique interne des structures et des institutions quelque chose d'inéluctable; de sorte que l'art de la politique est, comme dans une partie d'échecs, de savoir prendre des positions qui conduisent d'elles-mêmes au succès parce qu'elles déjouent toutes les défenses.

De même en est-il du référendum. Nous sommes en train de jouer le jeu de l'adversaire à nous laisser impressionner par la "défaite écrasante" du 40% et la "victoire éclatante" du 60%. En parallélisme avec la situation de 1973, voilà nos plus fervents nationalistes "débinés" au point de ne même plus avoir le goût de célébrer la fête nationale (Il est vrai que telle qu'elle est organisée maintenant, sous l'égide d'un contrôle gouvernemental, au lieu d'être restée confiée aux organismes à caractère nationaliste qui s'en étaient toujours préoccupés dans le passé — dont la Saint-Jean-Baptiste de Montréal — elle a été de moins en moins pénétrée d'esprit national! Surtout ces dernières années, où on trouvait important que tout se fasse pour effrayer le moins d'Anglais et d'allophones possible dans l'espoir d'obtenir d'eux un "oui" au référendum!!!). De toute façon, par rapport à l'ensemble de notre histoire, le référendum de 1980 est à situer dans la même perspective de progrès que l'élection de 1973: un autre pas en avant dans la voie de notre libération, à condition, bien sûr, que nous sachions le voir, le comprendre et l'exploiter en conséquence.

*

*

*

Quel est le sens véritable du référendum dans une perspective *nationale*; dans une perspective qui *nous* concerne comme *nation vivante*, et non pas dans une *vision faussement démocratique*, qui donne à n'importe qui, venant de n'importe où, le droit de décider de l'avenir d'un peuple ayant son histoire, ses traditions et ses droits sur un territoire national bien identifié. Son sens véritable alors, c'est celui d'un nouveau progrès important de la volonté *effective et manifestée* de libération de la nation canadienne-française de la sujétion étrangère sur son territoire national. Cette volonté, sur le plan *vir-*

tuel, n'a jamais fait défaut depuis 1760, sauf durant l'effondrement qui a paru s'amorcer pendant la période de 1950-1960, sous l'influence néfaste, justement, d'un Pierre-Elliott Trudeau que l'on ne peut qualifier de traître puisqu'il est au contraire fidèle à sa double allégeance maternelle d'abord et paternelle ensuite, en voulant faire un peuple canadien, une nation canadienne à l'image mixte de sa double allégeance ethnique.

Si pour le moment, l'on part de ce point "zéro" où un référendum du même genre, avec la même question, aurait été considéré comme une bouffonnerie — de sorte qu'un homme de sens politique pratique comme Duplessis ne s'y serait jamais embarqué — il aurait justement donné quelque chose proche de zéro pour le "oui". Alors quel immense chemin parcouru en 20 ans, même en partant du faux 40%. En 1966, 10% des électeurs déjà votaient pour une double plateforme RIN-RN totalement indépendantiste, soit au bas mot 12 à 13% des Canadiens-Français du Québec. En 1970, 20% des électeurs, soit quelque chose comme pas loin de 25% des Canadiens-Français disent "oui" à une souveraineté association qui, à ce moment-là, n'a pas encore de trait d'union et est présentée comme une formule non équivoque d'indépendance. En 1973, le pourcentage passe à 30% ou quelque chose comme entre 35 à 38% des Canadiens-Français pour la même formule.

Mais voilà que dans le Parti québécois, des gens friands du pouvoir, que ce soit pour les meilleurs motifs qu'on puisse leur prêter, prétendent, contre toutes les expériences et les règles de la dynamique statistique et psychologique de l'évolution des idées politiques, qu'il faut "mettre de l'eau dans le vin" de l'idée d'indépendance, "qui plafonnerait". Le truc, c'est d'introduire un trait d'union à la souveraineté-association, devenant ainsi projet *ultime* et non plus immédiat, puisqu'ainsi assujetti au succès de négociations préalables. On se fera élire alors pour n'être dans l'immédiat qu'"un bon gouvernement" ordinaire, en profitant de la conjoncture du gâchis généré par le gouvernement Bourassa et en ne promettant qu'un référendum sur l'opportunité de mettre en branle la réalisation de la souveraineté-association.

Avec cela, on obtient 41% du vote électoral et l'on prend le pouvoir *grâce — et grâce seulement* — à la remontée de l'Union nationale de 5% à 20% du vote. Sauf qu'à partir de ce moment, la confusion s'installe sur le sens du vote de 41%. Quelle y est la proportion des véritables indépendantistes (les sondages donnent 20%) et des véritables souveraineté-associationnistes (les sondages disent 30%)? Les adversaires naturellement ne manquent pas de profiter de l'aubaine de s'installer à cœur-joie dans cette confusion pour mêler les cartes d'un jeu qui était si net et qui allait si bien jusque-là.

Mais de ce point de vue, le référendum marque quand même un nouveau progrès: 40% ont dit "oui" au mandat de négocier la souveraineté-association, alors qu'en 1976, on ne savait plus ce que signifiait le 41%. Mais encore, ce 40% est un faux en termes de réalité politique nationale. La nation canadienne-française au Québec ou la nation française-québécoise, qui est la réalité politique significative en l'occurrence, s'est partagée moitié-moitié, avec tendance majoritaire au "oui". De 1900 à 1960, la lutte nationaliste ne connaissait d'indépendantistes avoués que sur une frange bien étroite de la population canadienne-française. Cette frange, Henri Bourassa, en 1900, disait qu'elle n'était qu'un rêve pour des temps lointains, par lesquels il importait surtout de ne pas se laisser bercer au détriment des tâches quotidiennes à accomplir; alors qu'elle était objet de ridicule dans toute notre élite même nationaliste, à quelques exceptions près. L'abbé Groulx, de 1917 à 1960, estimait devoir entretenir le feu sacré de l'idée d'indépendance, mais en le contenant lui aussi dans les bornes de ce qui était politiquement réalisable d'une étape à l'autre. Il estimait que nous ne serions mûrs pour des actions concrètes et efficaces, au mieux, que vers 1985. En 1980, le référendum nous dit que cette frange représente maintenant, non plus une frange, mais une large dentelle qui ne laisse plus que 50% de tissu central à la thèse fédéraliste officielle chez les Canadiens-Français. Tissu central dont l'on sait, par toute notre histoire et par toute son évolution, qu'il est sur une trame de peurs, de combinaisons d'intérêts, de soucis d'arrivisme. Dont on sent maintenant qu'il a d'autant moins de résistance qu'il se sait

menacé de continuer à être grugé par l'élargissement progressif de la dentelle, qu'il est mité par les peurs, les combinaisons d'intérêts et les soucis d'arrivisme inversés par le désir de se trouver du bon bord si ça change.

Déjà, il est clair que toute une grande région du Québec, celle du Saguenay-Lac-St-Jean, région-clef de tout le développement de notre Nord, la partie la plus immense du territoire, et qui finira bien par en prendre conscience (ce qui n'est pas encore chose faite), déjà toute cette région, avec toute la Côte Nord, a dit un "oui" retentissant. Et on s'est empressé dans les journaux de dire que c'était "la seule région" du Québec qui avait dit "oui". Mai c'est là un mensonge politique. Le "oui" du Saguenay-Lac-St-Jean ne peut pas être dissimulé parce que c'est une région quasi totalement française. Mais la région métropolitaine de Montréal, qui groupe le tiers et plus de la population du Québec, paraît bien avoir donné un "oui" non moins retentissant, chez les Canadiens-Français.

Il reste, qu'à quelques comtés exceptionnels près, les régions de Québec, de la Gaspésie, du Bas-Saint-Laurent, de la Mauricie, du Centre du Québec, des Cantons de l'Est et du Nord-Ouest Québécois ont dit en majorité NON chez les Canadiens-Français mêmes. Il reste non moins que dans une perspective historique où l'on part de zéro vers 1960, pas un seul comté n'a donné moins du tiers de "oui", et qu'à l'exception d'une dizaine de comtés ainsi situés en bas de 40%, tous les autres, à l'exception des quelques comtés où le "oui" est majoritaire, comptent entre 40 et 49% de "oui". Qu'on le veuille ou non, l'évidence est que l'idée d'indépendance a avancé au pas de course au Québec français. Le verre de l'indépendance n'était pas plein: il était vide. En 1980, il est à moitié plein. C'est cela qui est significatif, et non pas qu'il soit encore à moitié vide.

Dans la perspective de notre histoire depuis l'Union, ce résultat est donc loin d'être une défaite pour le Québec nationaliste. C'est au contraire une défaite pour la cause du Canada même, qui n'a pas su enrayer une montée aussi *phénoménale* de l'insatisfaction chez les

Canadiens-Français, alors qu'il s'est vanté dans le monde entier d'être le pays où a été trouvé, grâce au fair play des Anglois, le secret de la vie harmonieuse entre deux races cohabitant dans le même État!

Or que faisons-nous à l'heure actuelle avec cela? Nous baissions la tête, esquissons des sourires grimaçants, boudons la fête nationale... et dans le Parti québécois, on est peut être en train de concocter quelque autre combinaison de vin additionné de plus d'eau, et sans doute de quelque colorant artificiel pour que cela ne paraisse pas trop, en vue de tâcher de gagner à coup sûr les prochaines élections.

Nous laissons Trudeau se promener dans tout le Canada, proclamer que Québec a maintenant "livré la marchandise", c'est-à-dire capitulé devant le fédéralisme; et qu'il ne reste plus au Canada qu'à faire sa part pour compléter l'enterrement. Car cette part qui serait normalement censée vouloir "récompenser" le Québec en lui accordant quelques satisfactions, Trudeau la définit au Canada par une série de propositions que le Québec lui-même ne veut pas et auxquelles il a dit "non" en même temps qu'à la souveraineté-association: le rapatriement unilatéral de la Constitution, une charte des droits qui le dépouillerait de ses libertés linguistiques, et un fédéralisme unifié où le gouvernement central mènerait tout. Il est difficile de pousser plus loin la fourberie pure et simple. Et nous laissons Trudeau aller avec son 40-60 comme preuve à l'appui, de peur de nous faire traiter d'anti-démocratiques ou de racistes si nous osons remettre les choses dans la perspective de la vérité historique et des véritables exigences constitutionnelles.

*
* *

Avant d'aborder les problèmes de fond qui résultent du référendum tel qu'il est et des événements dans lesquels il s'inscrit du point de vue de la cause nationale et de ceux qui s'en sont faits les porte-étendards, il me paraît important de souligner que c'est à la politique de "fessier" suivie par Claude Ryan que nous devons prin-

cipalement la situation de grande confusion et de désarroi dans laquelle se trouvera situé le Québec.

Dans le simulacre de négociations auquel va s'affairer le Canada anglais maintenant que le Québec, selon l'expression de Trudeau, "a livré la marchandise" de la démission, c'est le 60% du "non" qui sera seul retenu en se retranchant derrière la sacro-sainte notion de "démocratie" maniée par des faussaires des réalités nationales qu'on refuse de voir. Alors que nos valeureux (sic) représentants (!) se tiennent coi de peur de perdre leur réputation de "bons démocrates". J'ai peine à croire ou à ne pas imaginer que dans beaucoup d'officines libérales, où il peut rester un minimum de capacité de penser "québécois", la tournure des événements depuis le référendum ne laisse pas le goût âcre d'être en train de subir les conséquences d'une gaffe monumentale.

Or cela était si aisément prévisible que Ryan lui-même l'avait prévu en éditorial alors qu'il était directeur du Devoir. Il fallait un "oui" pour que Trudeau ne se livre pas exactement au genre d'opération qu'il poursuit actuellement avec toute la subtilité dont il est capable: ameuter le Canada tout entier contre le Québec, contre le parti libéral même de Claude Ryan, pour le circonvenir et lui appliquer le même traitement qu'à Robert Bourassa s'il n'obtempère pas à ses ordres.

Un Ryan plus intelligent — assez pour ne pas devenir aussi mesquinement partisan qu'il s'est fait — aurait pu voir les choses tout autrement qu'il ne l'a fait face au genre de question que lui offrait le gouvernement pour le référendum. Finalement, il a joué pour Trudeau le rôle de l'apprenti-sorcier et déclenché un mécanisme qu'il ne saura pas facilement contrôler.

Quand Ryan a été élu chef du Parti libéral, plusieurs amis de la cause nationale craignaient, pour l'avenir du Parti québécois, l'avènement d'un homme "aussi fort" et en même temps aussi anti-nationaliste. J'ai alors exprimé l'opinion qu'il fallait regarder les choses de plus haut et trouver bon que la lutte qui s'amorçait se fasse entre deux hommes de valeur, plutôt qu'avec le genre de petits

politiciens que me paraissaient être et Robert Bourassa qui s'en allait, et Raymond Garneau, qu'on mettait de l'avant. Avec Claude Ryan, que j'aimais mieux à la tête du Parti libéral qu'à la direction du Devoir, j'espérais voir la fin au Québec des partis purement politiques et le détronement de la domination canadienne dans les partis du Québec.

Dans une première phase de notre évolution historique nationaliste, nous avons vu le vieux parti conservateur partiellement détroné au Québec par la formation de l'Union nationale; et l'élimination de l'Union nationale par le Parti québécois avait achevé cette première des deux libérations nécessaires. Le fait que le Parti libéral s'était cru obligé d'aller chercher un homme comme Claude Ryan pour se redonner une image présentable aux Québécois me paraissait significatif de la fin des partis colonisés. Ce jeu de rajustement, Claude Ryan me paraît au contraire en train de le fausser en sens inverse d'abord par l'esprit partisan mesquin dont il fait preuve, mais au surplus en faisant du Parti libéral du Québec une formation qui veut d'elle-même penser le Québec en se préoccupant sans cesse et avant tout des intérêts canadiens.

C'est le ton très net du Livre beige, mais c'est avant tout le manque de sens stratégique d'homme d'État, niveau auquel je croyais Claude Ryan capable d'accéder. À mon sens, s'il avait eu l'envergure d'un chef d'État québécois pour l'avenir, il aurait su profiter de la platitude relative de la question posée au référendum pour faire l'unanimité du "oui" autour de l'idée d'un mandat fort de négociation, en déclarant ne considérer la souveraineté-association que comme une demande maximum à partir de laquelle chercher un compromis capable de conduire à un fédéralisme bien équilibré. Tout esprit un peu objectif et ayant quelque connaissance de l'histoire des relations fédérales-provinciales depuis 1940 surtout, pouvait prévoir et prévoyait (et Claude Ryan lui-même, ainsi que nous l'avons dit précédemment) ce qui allait arriver, surtout avec le retour de Trudeau: une jactance sans bornes du fédéral, après le NON arraché au simplisme bon-ententiste de trop de Québécois, bien appuyé sur le bloc anglo-québécois.

Le gouvernement du Parti québécois n'a cependant pas été sans faute à ce sujet, en encourageant lui-même, par son histoire des deux comités parapluie du OUI et du NON, la coalition d'une force du "non", qui obligeait presque le parti libéral lui-même, comme parti d'opposition officielle, à en prendre la direction. Cette modalité copiée sur la Grande-Bretagne pour le référendum de l'entrée au Marché commun était tout à fait inopportune dans une perspective d'exercice par un peuple, et pour la première fois de son histoire, du droit de disposer de lui-même dans un contexte de nation conquise. C'était donner au NON une reconnaissance de légitimité officielle qui était inconvenante, alors qu'il fallait voir le fond sentimental de toute la campagne, s'axer non pas sur l'indifférence de position entre le OUI et le NON, mais sur le sens spécifiquement et spécialement patriotique du OUI. Tout en acceptant le respect du droit de dire NON — surtout à partir du moment où les anglophones et tous les allophones avaient le droit de vote au nom d'un faux démocratisme —, il fallait fouetter la fierté élémentaire du devoir de la nation canadienne-française de dire OUI, sinon à telle forme particulière de réalisation de l'indépendance, du moins à la réalité de son droit au moins de négociation d'une formule nouvelle basée sur une vraie égalité.

Malheureusement, cette décision de "comités parapluie" du Parti québécois — où il y avait peut-être encore de cet esprit de colonisé que le référendum serait mieux accepté des anglophones en copiant les Anglais — cachait quelque chose de beaucoup plus sérieux en profondeur: une volonté de mettre le contrôle de la campagne du OUI aux mains exclusives du Parti québécois, de façon à éliminer autant que possible du débat tous ceux qui voudraient parler trop fort d'indépendance et — *apeu-reraient* —, selon eux, les anglophones, les allophones et la partie du milieu canadien-français la plus en retard dans son évolution. Au lieu d'essayer de profiter de toute cette bataille pour faire évoluer les idées indépendantistes au-delà du point atteint en 1976, on voulait ou on croyait pouvoir arracher un OUI à la population en la rejoignant au niveau de la conviction qu'après tout le vote ne changerait rien; ou en tout cas rien avant un deuxième référendum.

On pourra toujours discuter à perte de vue sur l'opportunité ou l'inopportunité de cette stratégie. Dans une perspective d'évolution historique ce qu'elle a donné comme premier résultat, nous l'avons dit précédemment, peut quand même apparaître consolant. Nous n'avons pas reculé dans le progrès de l'idée indépendantiste. Mais d'autre part l'échec de ce qu'on voulait réaliser reste crucial. Malgré le progrès réalisé, et à cause de sa lenteur, l'échec n'a-t-il pas compromis gravement l'avenir de cette évolution vu: a) l'affaiblissement constant de nos positions démographiques, b) la place plus grande que sont appelés à prendre les allophones dans les années à venir, et c) par suite, la position de plus en plus précaire du vote canadien-français comme élément déterminant des solutions à venir?

Bien sûr, on pourra toujours arguer que le OUI aurait été encore plus faible autrement, notamment en invoquant les sondages. Mais c'est là raisonner d'une façon statique, en presumant qu'une campagne vraiment ardente, n'hésitant pas à soulever dans le cœur des Canadiens-Français toutes les émotions légitimes que peut susciter leur histoire, n'aurait pas fait mieux; n'aurait pas justement été plus efficace, surtout si elle avait commencé dès 1976, pour réveiller une part significative du 50% des nôtres qui est restée insensible aux finasseries stratégiques. Qu'est-ce que cela pouvait donner de tant courtiser les anglophones et les allophones par un langage se voulant "modéré" et "raisonnable"? et ne valait-il pas mieux jouer le tout pour le tout avec les nôtres seulement, pour qui seule la question à poser pouvait avoir du sens? L'évolution des opinions et des pourcentages de vote depuis 1966 donnait, à mon sens, la preuve que notre population n'attendait que cela — une sensibilisation nationale croissante dans une action militante — pour marcher vers sa libération par l'indépendance désirable et nécessaire du foyer national québécois.



Pourquoi cela ne s'est-il pas fait? pourquoi n'a-t-on pas donné de chance à cette évolution qu'on peut dire en

marche, avec ses hauts et ses bas, depuis 1760? Pourquoi le terme actuel de cette évolution, avec ce qu'il contient de positif, aboutit-il finalement à un état de confusion tel que la partie risque d'être perdue en dépit de l'apparence d'irréversibilité que crée la tendance des événements des derniers vingt ans?

Tout d'abord, il faut noter, par rapport à cette tendance, que les "étapistes" semblent bien avoir engendré eux-mêmes le plafonnement qu'ils estimaient réel, contre toute logique tendancielle statistique et psychologique, en 1973. Le référendum, quatre ans après l'élection, donne le même pourcentage de OUI qu'au Parti québécois en 1976. On peut soutenir qu'il y a encore progrès parce que l'on a tellement prétendu que les 41% du vote de 1976 n'étaient pas tous des votes indépendantistes ou souverainistes. Cette fois, il s'agit bien de 40% de vote pour autoriser à négocier la souveraineté-association. Mais cela fait déjà plus ténu comme thèse.

D'un autre côté, comme on a depuis 1976 de moins en moins parlé d'indépendance *avec l'insistance et la persévérance propagandiste nécessaire*, puis de moins en moins même de souveraineté pour insister davantage sur l'association avec le développement de la campagne référendaire, *au plan persévérance propagandiste et enthousiasme toujours*, n'a-t-on pas engendré ce plafonnement auquel on prétendait sans preuves vouloir sagement s'accommoder? Voilà la question-dilemme devant laquelle le Parti québécois se trouve placé au moment de décider la stratégie de la prochaine campagne électorale. Étant donné ses antécédents de 1976, on peut craindre qu'il ne soit maintenant victime de sa propre stratégie de vouloir prendre au plus vite ou de vouloir garder le pouvoir, et qu'il opte pour la position faible: se faire maintenant le champion de l'autonomie provinciale "pour le moment", — ce qui a si bien servi Duplessis — en reléguant du moins pour la forme, la souveraineté-association à un deuxième référendum si des solutions satisfaisantes n'aboutissaient pas au cours des prochains quatre ans. Nous nous trouverions alors, en termes d'étapisme, non plus en marche progressive vers l'indépendance, mais en recul vers une sorte de nouveau

départ à zéro à partir de 1960. Le parti indépendantiste que nous avons enfin réussi à porter au pouvoir, et qui, historiquement avais-je écrit, redonnait la main au parti canadien-français de Louis-Joseph Papineau par dessus 140 ans d'histoire morne et épuisante de luttes aussi obligatoires que stériles pour notre véritable épanouissement, ce parti de nos espoirs aura évacué notre véritable lutte du champ politique actif pour nous ramener à "l'égalité ou indépendance" de Daniel Johnson. Le degré de conviction indépendantiste tendra à y devenir à peine plus évident qu'au temps de l'Union nationale, même si la justification officielle du recul sera bien sûr qu'on tient à garder le pouvoir pour mieux protéger et garantir l'évolution vers l'indépendance. Dans cette perspective illusionniste, l'expérience risquera fort d'être ratée. Il n'y a rien comme un parti au pouvoir pour enterrer définitivement une idéologie sur laquelle il a cru devoir transiger pour prendre ou garder le pouvoir. Au nom de l'idéologie, mieux vaut le courage d'aller se retremper dans l'opposition.

Et nous revoilà devant le problème qui a pourri l'histoire de toutes nos luttes nationales: l'esprit de parti et le désir du pouvoir à tout prix et au plus vite. Chaque fois que le nationalisme a commencé à déboucher dans l'action politique concrète, cette maladie contagieuse, attrapée des vieux partis, a fait avorter les tentatives qui étaient prometteuses de succès. Après la période d'endormie nationale qui devait suivre presque inévitablement la rébellion de 1837 et au cours de laquelle on peut excuser bien de nos chefs les plus éclairés d'avoir préféré des compromis avec le Conquérant au retranchement, comme en accuser tant d'autres de lâchetés timorées et d'inintelligence à se servir de la force politique du Québec à Ottawa, il y a eu l'épisode Bourassa, la formation d'un groupe nationaliste à l'élection de 1911 et sa contribution à la défaite de Laurier à cause de ses politiques impérialistes. Mais dès le lendemain des élections, pour participer au pouvoir — car n'est-ce pas, que peut-on faire... ou plus subtilement que peut-on obtenir d'avantages (?) quand on est dans l'opposition (?) — certains des élus de Bourassa, qui lui ne s'était pas présenté, entraient dans le cabinet Borden. Ils n'ont pas empêché la conscription.

Ce fut ensuite dans les années '30 que les nationalistes, cette fois en association avec des libéraux mécontents de leur parti (un peu comme en 1966-1968), débouchèrent dans la politique avec la fondation de l'Action libérale nationale. À l'élection de 1935, ils avaient fait élire, dans l'opposition, plus de députés que le parti conservateur; et la majorité de Taschereau était si faible qu'une nouvelle élection allait s'imposer. Mais la peur que la division des votes ne donnât pas tout de suite le pouvoir à l'Action libérale nationale, que portait un fort mouvement de désir de renouveau social au Québec, engendra l'alliance Duplessis-Gouin.

Ce fut la formation de l'Union nationale et l'histoire de la fable de Lafontaine du bouc et du renard au fond du puits. Le renard Duplessis obtint la chefferie, monta sur le dos du bouc pour sortir du puits, devenir premier ministre et laissa Gouin et ses amis au fond du puits, sans ministères. La fièvre du pouvoir avait engendré des compromis qui aboutirent à l'évacuation du programme de restauration sociale de Paul Gouin.

L'histoire de l'autre tentative, celle du Bloc populaire, fut un peu différente: une histoire de chicanes entre groupes de nationalistes sur l'opportunité ou l'inopportunité de mener, à la fois sur les deux terrains, provincial et fédéral, une lutte dont la raison causale et première était la participation du Canada à la guerre de 1939 et la menace de la conscription. Les succès du Bloc n'allèrent jamais assez loin pour que l'odeur du pouvoir proche et possible y ait influencé les déterminations, quoi qu'elle ne fut pas absente des omissions du programme sur certains sujets et d'une alliance avec... Camilien Houde!

Puis vint l'expérience du Parti québécois. Tout allait en somme magnifiquement. 20% du vote au premier essai, en 1970, grâce au travail laborieusement préparé par l'action de l'Alliance laurentienne de Raymond Barbeau, du RIN tout spécialement avec André d'Allemagne, Marcel Chaput et Pierre Bourgault, l'effort électoral du RIN-RN de 1966, et finalement, de 1967 à 1969, la grande, l'immense expérience des États Généraux. 30% du vote et l'élimination de l'Union na-

tionale de l'Assemblée nationale en 1973. Mais voilà que la fringale de la partisanerie politique et du désir d'arriver au pouvoir à tout prix s'empare maintenant du Parti québécois, qui s'était d'ailleurs fondé en 1968 en désorganisant les États Généraux, dont l'œuvre n'était pas terminée, tellement ça pressait de faire de la politique de parti chez tant de nos nationalistes.

Et l'on peut affirmer que notre faillite au référendum vient en grande partie de ce que dans cet esprit trop traditionnel chez nous, le parti une fois fondé s'est considéré comme le seul lieu valable du nationalisme québécois devant qui devaient, auraient dû disparaître tous les autres organismes nationalistes, tels les sociétés Saint-Jean-Baptiste, les diverses sociétés nationales, les États Généraux; où tous n'existent que comme des officines du parti et dans la mesure où le parti en désirait la continuation.

Contre ces tendances, j'ai défendu la thèse contraire que ce n'est pas le parti, ou un parti quel qu'il soit, qui fait la nation, mais la volonté bien formée de la nation, donc originant ailleurs que du parti, qui soutient le parti et lui permet de rester fidèle à une idéologie.

Le Parti québécois a finalement été déçu à ce sujet, parce qu'il a voulu se croire le soutien de la nation et a par trop méprisé les moyens extérieurs au parti qui peuvent modeler, soutenir l'opinion publique et permettre au parti d'avoir confiance dans le triomphe de ses objectifs et de son idéologie.

Jamais autant d'argent n'aura été souscrit pour soutenir la cause nationale par des patriotes qui ont la maladie d'une foi trop exclusive dans l'action partisane. Et parce que cet argent a été trop exclusivement utilisé à des actions étroitement partisans, pas assez au soutien des œuvres extérieures d'action nationale, l'idée nationale est apparue au parti comme plafonnant, comme cessant de progresser.

Pris par le désir du pouvoir, le parti s'est alors attelé à minimiser l'impact idéologique maximum et à inventer

des formules qui s'ajusteraient au niveau inférieur de l'opinion populaire susceptible de conduire à une victoire électorale. Or à mon sens, ai-je sans cesse affirmé, quand un parti politique ne se sent plus capable de soutenir ses options dans l'opposition, alors que c'est plutôt la surenchère qu'il doit être en mesure de pratiquer pour assurer son triomphe, on peut fort douter qu'il puisse garder l'intégrité de son idéal une fois au pouvoir. La thèse de la composition avec l'idéologie fondamentale pour ne pas effrayer les gens et prendre le pouvoir, avec l'idée qu'il faut le pouvoir pour réaliser l'idéologie, n'a de sens et de valeur que si on songe, après le pouvoir pris, à répudier la démocratie et à imposer la dictature armée. Tant qu'il s'agit de gagner des élections, le pouvoir ne renforce pas les idéologies; il ne fait que multiplier les raisons et les occasions de les diluer si la force de l'opinion publique ne porte pas d'abord l'idéologie.

Telle est l'impasse dans laquelle le Parti québécois a conduit la cause nationaliste du Québec avec sa double stratégie de mise en veilleuse des arguments trop forts quant à la thèse fondamentale, d'abord pour gagner l'élection de 1976, et ensuite pour tâcher d'arracher un OUI à la question la plus bénigne possible au référendum. Combien différent aurait sûrement été le résultat si le Parti québécois avait su conjuguer dès le départ son action et ses finances — dont le succès était un signe de temps nouveaux — pour permettre la continuation régionale prévue de l'entreprise des États Généraux, soutenir mieux un journal quotidien indépendantiste indépendant et se montrer plus sympathique au travail des œuvres et des entreprises d'action nationale dont l'acharnement séculaire seul avait rendu possible le déblocage des années '70.

Mais il y a plus grave encore au fond des choses. Nous en ferons le sujet du prochain article.



FRANÇOIS-ALBERT ANGERS ET L'ÉDUCATION

LA RÉFORME DANS LA RÉFORME

par John Grube

M. François-Albert Angers est bien conscient des limites et des faiblesses de l'être humain, surtout en politique. Aussi ne trouva-t-il pas que l'arrivée au pouvoir du Parti libéral avec M. Jean Lesage, en 1960, fut nécessairement une victoire des enfants de la lumière sur ceux de la ténèbre.

Certes, avant M. Lesage, on avait caractérisé l'époque comme celle de la grande noirceur. Et à bien des points de vue il y eut grande noirceur. Le patronage avait enfoui bien des questions nationales sous le manteau étroit des intérêts personnels.

Mais par qui était remplacé M. Duplessis? M. Jean Lesage n'avait-il pas été un ministre dans le Cabinet fédéral? Sa conversion au nationalisme ne datait-elle pas des trois semaines avant les élections qui le portèrent au pouvoir? La conversion pouvait être sincère mais elle était récente! Donnera-t-il à l'État québécois plus de pouvoirs? Résistera-t-il aux empiètements du gouvernement fédéral? En 1960, personne ne savait au juste où allait le Québec mais tous étaient très conscients de vivre un moment-clé de l'histoire du Québec.

Une pierre d'achoppement

Dans toute l'euphorie de la victoire qui secoua le Québec, on s'attendit à de grands changements. Mais lesquels? *La vigilance est le prix de la liberté*. Aussi M. Angers discernait-il les dangers: nous faire avaler une couleuvre avec le gâteau!

En effet, l'aile gauche du parti libéral voulait tout chambarder en éducation. Elle dénonçait les structures, l'influence de l'Église, les contenants et les contenus. Rien ne résistait à ses attaques. Il fallait un ministère de l'Éducation. Il fallait l'instruction à la portée de tous et gratuite. Il fallait l'abolition du latin et du grec. Il fallait détruire les collèges classiques. Pour ces gens, le moment était inespéré.

Ils demandèrent, à grands cris, une enquête. Très souvent, n'est-ce pas, une Commission d'enquête n'est qu'un détournement gouvernemental pour faire passer les idées d'un groupe de pression, pour légitimer leurs idées, déjà

arrêtées et fixes. D'où le besoin pour M. Angers de scruter à la loupe les démarches et les propositions d'une telle Commission.

Il s'avéra que le gouvernement, derrière un monseigneur et une religieuse qui ne comprirent pas grand chose à l'affaire, nomma des commissaires dont les uns furent presque toujours absents et les autres superactifs pour proposer leurs idées. Était-ce bien leurs idées ou n'était-ce qu'un copiage des idées pédagogiques en cours aux États-Unis? Le commissaire "central" ne venait-il pas de terminer sa thèse de doctorat en sociologie aux États-Unis? Ne transposa-t-il pas des thèses de sociologie en pédagogie? L'histoire fera le partage des influences et des sources véritables de cette Commission.

Pour compliquer la réalité, même les idées empruntées contenaient du bon et de l'excellent. Par ailleurs le système traditionnel du Québec en éducation, s'il présentait des aspects positifs, n'était pas sans failles. Pas du tout.

Pour toute révision en profondeur des structures et d'un système d'éducation, M. Angers a toujours cherché à établir des structures et un système conforme ou capable de supporter les grandes colonnes d'une civilisation, comme la grande distinction entre l'instruction et l'éducation car, pour lui, une science sans conscience peut conduire à l'érudition mais jamais à la sagesse; comme la nécessité de l'éducation nationale, morale et religieuse à tout citoyen dont la famille le demande.

L'éducation nationale

L'éducation patriotique, dans le sens le plus strict du mot, est nécessaire dans tous les pays mais combien davantage au Québec, si petit et si menacé par les pressions de tout le continent nord-américain. Chaque pays ritualise l'éducation patriotique et en développe les aspects rationnels. Le culte des pères et du pays où ils ont imprimé quelque chose de leur âme reste essentiel à la formation des jeunes. On le voit de la Grèce antique à l'Ontario actuel où il y a des éléments d'amnésie mais où

on célèbre toujours l'anniversaire de la reine Victoria par un discours loyaliste dans les écoles.

Tout autre était la situation au Québec à l'orée de la révolution tranquille: "Hésitant... entre un patriotisme canadien et un patriotisme canadien-français, craignant de se contredire les uns les autres ou d'être attaqués par les partisans de l'un ou de l'autre, trop de nos écoles et de nos maîtres se retranchent dans un silence prudent ou dans les allusions discrètes"¹.

Ce silence prudent, dans les écoles et même dans les collèges classiques, peut bien avoir un effet néfaste sur l'enfant car si l'éducation patriotique ne le centre pas sur un pays et sur une culture, il peut devenir facilement un "aliéné", dans le sens marxiste du mot, disons comme un étranger à lui-même, prêt à devenir autre plutôt qu'une continuation de son être collectif propre.

M. Angers insiste: "La philosophie affirme que l'homme est un être social. Et la sociologie précise qu'il a besoin, pour son équilibre psychique, de se sentir intégré, non pas dans une vague humanité, mais bien dans un groupe proche de lui, qui lui ressemble, et dans lequel il peut se reconnaître et se retrouver"².

De prudence en prudence, l'enfant finit par imiter les maîtres au "silence prudent". Un pas de plus et, sous prétexte que "les autres", qu'ailleurs, on est bien meilleur, il finit par déprécier et même mépriser son propre groupe ethnique et tout un aspect profond de lui-même lui échappe pour toujours. L'individualisme a tué les solidarités essentielles: "L'expérience montrera que s'il apprend d'abord à détester son milieu, il pourra se muer en esprit destructeur de lui-même et, par vengeance, de son environnement"³. N'est-ce pas là un portrait de plusieurs politiciens canadiens-français à Ottawa?

Quoi qu'il en soit, "la vraie raison de nos retards tenait, selon M. Angers... dans le manque de pensée nationale"⁴. Et la pensée nationale, avec ses ramifications politiques, sociales, économiques et culturelles, ne peut

venir que des institutions intellectuelles, d'un système d'éducation cohérent et adapté aux réalités du milieu de croissance.

Malheureusement, en ce qui regarde le développement de cette pensée nationale, "notre situation de conquis, d'occupés, a toujours engendré des situations qui ont amené l'école à hésiter. On a louvoyé, biaisé. Ce que tout le monde considérait comme la chose la plus normale du monde partout ailleurs, était toujours, au Canada français, regardé plus ou moins de travers par toute une élite qui paralysait les éducateurs et les contaminait"⁵.

Il fallait renverser les ambiances délétères, les doutes de l'âme, le négativisme des puristes: "L'unanimité à faire sur cette nécessité d'une éducation nationale, c'est-à-dire de la formation d'un patriotisme canadien-français d'abord, comme point de départ pour un épanouissement de la personnalité, voilà ce qui presse chez nous"⁶.

L'éducation nationale devait donc devenir une des bases des recherches et des propositions de la Commission Parent. Elle ferait des citoyens solides et motivés. Si tout le système d'éducation était "inspiré" par une solide éducation nationale, les autres problèmes ne disparaîtraient pas dans un monologue de perroquets, mais ils deviendraient des problèmes de famille, sans danger de se laisser prendre par des influences étrangères, occultes ou même inconscientes.

"Avec des gens dont l'éducation nationale aura été bien faite, dit M. Angers, il restera à discuter d'à peu près tous les problèmes dont nous discutons aujourd'hui, y compris celui de savoir si nous restons Canadiens et si l'autonomie provinciale doit être plus ou moins large, si l'école doit être neutre ou confessionnelle, si l'industrie doit être ou non nationalisée. Au moins saurons-nous aborder ces problèmes avec un sens de la dignité et de la fierté de soi qui nous protégera contre les dangers de désintégration nationale dont nous avons pu apercevoir le spectre, en ces dernières années"⁷.

Éducation générale et éducation technique

Il y avait aussi le problème de l'éducation technique: "Nous avons déploré le sort de l'enfant sous-doué pour la forme scolaire traditionnelle d'enseignement (et qui peut fort bien être sur-doué à d'autres égards), obligé de traîner ses culottes sur les bancs d'une école où il ne trouve ni joie ni satisfaction"⁸. Il y a des élèves qui ne feront jamais de mathématiques comme d'autres ne feront jamais de mécanique.

Sur cette expérience séculaire, M. Angers induit la nécessité de deux types d'écoles, "l'une où l'on aborde des sujets qui concernent surtout le développement de l'intelligence abstraite ou culturelle (linguistique, mathématique, histoire, etc.), et l'autre où ce genre d'enseignement est réduit au minimum possible ou indispensable pour les fins d'une préparation générale à la vie de citoyen, et complété par la préparation à l'exercice d'une fonction"⁹.

La première seule a le droit de s'appeler éducation secondaire: un bloc indissociable de huit ans qui prépare l'étudiant aux études universitaires, huit ans de formation dont "l'objectif et les méthodes sont orientés vers le développement de l'aptitude à penser"¹⁰.

La seconde est aussi importante pour le Québec. Elle vise l'étudiant "sous-doué/sur-doué", cité plus haut, et l'éducation à sa mesure. L'éducation technique, bien comprise, est de très grande importance et conduit à une culture véritable: "On a trop tendance, en effet, à restreindre le secteur de l'enseignement technique à la formation de techniciens des métiers manuels"¹¹, au lieu de voir "qu'il y a des techniques qui peuvent exiger des connaissances assez avancées, sous une forme technique, c'est-à-dire utilisable plus que démonstrative, de sujets comme les mathématiques, la chimie, la physique, comportant un entraînement proprement scolaire; d'autres ne requièrent qu'un entraînement au travail, un apprentissage"¹².

On oublie souvent ces distinctions quand on parle d'enseignement technique et, par là même, en parlant de

sa formation, on entre dans des confusions énormes: "Est technicien dans n'importe quel domaine, et doit y être préparé par une formation technique, tout individu qui, dans son occupation, ne fait que reproduire une série d'actes, aussi complexes qu'on voudra, auxquels il a été entraîné par l'apprentissage ou par un enseignement approprié"¹³.

M. Angers, économiste de profession, voyait clairement autour de lui, dans n'importe quel champ d'activité économique, le grand besoin qu'avait le Québec pour toute une classe de techniciens bien formés. Oui, le système scolaire du Québec exigeait une réforme de taille en ce sens. Vue dans l'optique de l'éducation nationale, la formation technique deviendrait l'élément le plus urgent: "L'organisation convenable de l'enseignement technique est actuellement chez nous, la clé du problème de réorganisation de tout notre système scolaire"¹⁴.

L'enseignement confessionnel

Plus grave était le problème de la confessionnalité des écoles. L'aile gauche du Parti libéral visait carrément à exclure l'Église de tout le domaine de l'enseignement. Les uns par indifférence à l'Église, les autres par un anticléricalisme qui peut être qualifié de "rouge". "C'est par suppléance, dit-on, que l'Église s'est occupée si activement dans le passé des tâches d'enseignement. Puis, on lui paie le coup de chapeau du "magnifique effort"! Il est suivi immédiatement du coup de pied: "Maintenant les laïques pourront suffire à la tâche. Que l'Église se retire!"¹⁵.

La présence des clercs. Ils étaient presque partout parce que l'État n'était presque nulle part, en éducation. Les clercs eux-mêmes, mêlés à tant de problèmes de financement et d'administration, préféraient se retirer de bien des postes. Mais sans leur présence, que d'institutions tomberaient!

À cette laïcisation projetée, on apportait plusieurs sous-raisons: "Il y a d'abord le manque d'adaptation présumée d'un enseignement clérical pour les laïques

destinés à vivre dans le monde"¹⁶. Mais il y a pire: "Les religieux gênent le progrès culturel de la nation. Il n'y aurait plus ainsi de place, ou plus de place suffisante, dans les classes intellectuelles, pour que les laïques puissent assurer l'épanouissement d'une culture profane"¹⁷.

M. Angers ne voit dans ces sous-raisons qu'un "mauvais esprit syndicaliste. Des laïques en sont venus à considérer que les hommes identifiés par leur soutane, prenaient la place d'autres hommes identifiés par le complet-veston. Ils raisonnent donc comme le syndicat des peintres qui ne veut même plus permettre au propriétaire d'une maison de faire lui-même son peinturage, sous prétexte qu'il enlève ainsi du travail à ses membres"¹⁸.

Examinant leur position, M. Angers se demande: "Pourquoi faudrait-il que, dans ce sens, toute civilisation nationale soit nécessairement profane, c'est-à-dire séparée de ses éléments religieux?"¹⁹. Le Québec peut-il cesser d'affirmer sa tradition religieuse et rester lui-même? Peut-il oublier cet aspect de son passé? Certes, des individus peuvent séparer religion et culture mais, ici, il s'agit d'une collectivité qui a été caractérisée, et même protégée, par sa religion. Cette collectivité peut-elle rejeter sa religion et demeurer fidèle à elle-même?

M. Angers n'a aucune peine à démontrer que "les éléments religieux ne se distinguent pas vraiment des éléments profanes dans aucune civilisation"²⁰. "Le critère le plus puissant de caractérisation des sociétés, insiste-t-il, c'est la religion. Cela s'impose d'ailleurs à l'évidence, pour la raison bien claire que ce sont les religions, les a-religions ou les non-religions, qui définissent les idéals fondamentaux des peuples, et par suite conditionnent tout le reste. Entre sociologues, on subtilisera ensuite sur la question de savoir si c'est la religion qui a fait les modes de vie, ou si à l'inverse ce sont les modes de vie qui ont créé la religion. Mais cela ne changerait rien à la question de l'indissociabilité des éléments religieux et profanes de la culture"²¹.

Avec cette vue profonde de l'histoire des civilisations, M. Angers s'oppose fermement à la laïcisation complète de l'éducation québécoise. Il s'y oppose comme catholique, certes, mais aussi comme nationaliste. Le national s'appauvrit profondément s'il rejette la dimension "religion" dans la conscience de ses gens. D'ailleurs ce rejet en serait-il vraiment un? Ne serait-il pas plutôt simplement un déplacement de la religion au profit d'une religion, comme le matérialisme? Le national doit rester ouvert à toutes les valeurs qui donnent consistance et profondeur à la personnalité, individuelle et collective.

De plus, au simple point de vue sociologique, un nationalisme qui rejetterait la religion, au Québec, serait un nationalisme que le peuple rejetterait: "La laïcisation intégrale de notre système d'enseignement, en effet, n'apparaît au soussigné, ni à la majorité des parents, il en est sûr, une chose désirable ou même indifférente"²². C'était réduire les extrémistes du Parti libéral à leur taille réelle, celle de marginaux.

L'Église* a toujours eu un rôle à jouer dans l'éducation comme dans la sécurité sociale: "L'Église, en entendant par là tout d'abord les clercs et les religieux, a toujours considéré comme faisant partie de sa mission intrinsèque l'organisation de l'enseignement et de la sécurité sociale (pour appliquer un vocable moderne à des choses anciennes: l'exercice des œuvres de miséricorde envers les pauvres), non pas nécessairement en vue de supplanter l'État, mais dans la substitution du concept de fraternité et de charité, au concept de dépen-

* L'Église est un concept qui peut avoir bien des représentations différentes. Avant le Concile de Vatican II, l'Église désignait généralement le grand corps hiérarchique constitué avant tout par le Pape et les Évêques de chaque région et de chaque diocèse. Cet aspect, si vrai soit-il, parut trop juridique, structurel et passible de rigidité. Aujourd'hui, l'Église représente plutôt l'ensemble des fidèles, cette communauté vivant de la même foi. Cette conception, plus sociologique, fait reposer plus de responsabilités, quant aux moyens qui aident la foi dans sa croissance, sur les familles et les laïques, hommes et femmes baptisés. L'école chrétienne devient davantage "leur affaire", en tant que citoyens et en tant que chrétiens.

dance, de stipende, de clientèle et de l'esclavage qui caractérise le monde païen. L'Église engage ses fidèles à s'aider les uns les autres plutôt que de se satisfaire d'être les numéros dans la populace insatiable du milieu romain en quête de pain et de jeux"²³.

N'être que des numéros est une tentation permanente. Que de syndicats et d'organisations importantes ont demandé à l'État québécois une assurance-santé, où "les seuls facteurs d'appréciation sont les *services à rendre*, lesquels n'ont d'autres règles que celles des *besoins*, lesquels se réduisent à un *volume de maladies*"!²⁴. Le même danger pesait évidemment sur l'éducation, question de réduire les étudiants à des numéros*.

Il fallait lutter contre la mécanisation de l'enseignement, contre une instruction sans éducation, contre un enseignement pour tous sans formation morale et religieuse. Après avoir lutté contre la tentative anglo-canadienne Massey-Lévesque d'immixtion du gouvernement fédéral dans l'éducation, il appartenait à M. Angers de repousser l'américanisation des structures et de l'enseignement, présentée par le Rapport Parent.

Qu'est l'américanisation de l'enseignement sinon une atomisation des connaissances et la transformation de l'école en une cafétéria? "L'américanisation des structures"²⁵, la sociologie qui prime sur les valeurs à transmettre et à créer. Cette tendance s'était manifestée dès 1949. Dans un éditorial vif et spirituel, *Nos éducateurs ont-ils perdu le nord?* M. Angers s'oppose vigoureusement à cette tentation: "À trop regarder vers le sud, nos éducateurs et les autorités universitaires auraient-ils perdu le nord? Ce nord de nos traditions, de nos valeurs incarnées dans des structures encore solides, de cet esprit qui prétend sauvegarder la culture générale?"²⁶.

* On peut montrer la différence entre le Québécois, l'Anglo-Canadien et l'Américain par la toponymie: il n'existe pas de ville québécoise sans une majorité de rues désignées par le nom d'un saint, ni ville ontarienne sans rue désignée par le culte de la monarchie (King Street ou Queen St.), ni ville américaine sans rue désignée purement par un numéro: *Fifth Avenue*, *42nd Street*.

Déboussolement inattendu au moment du renouveau, du lancement de la révolution tranquille, "où en dehors du secteur de l'éducation et des éducateurs, section majeure pour la détermination des orientations, s'éveillent des énergies qui nous permettraient, au contraire, si le reste tient, d'entretenir les plus beaux espoirs"²⁷.

Conscient de ces nouvelles énergies mais méfiant tout de même des valeurs d'*Old Orchard Beach* et de son équivalent intellectuel qu'est le *Columbia Teachers College*, M. Angers croyait que "ce serait le moment de donner le coup de volant sauveur de la restauration des valeurs et de leur affinement; non pas de peser sur l'accélérateur pour nous conduire plus vite au précipice de l'américanisation"²⁸.

Il y avait les éléments à garder: "Après avoir réussi, malgré tous les reproches justifiés ou injustes, à former des esprits qui se distinguent et commencent à faire rayonner un prestige typiquement canadien-français, nos collègues vont-ils maintenant nous préparer la génération des jeunes barbares?"²⁹.

Bien davantage, M. Angers a prévu, ce que les événements n'ont fait que confirmer, une "trahison des clercs dans le sens le plus authentique du mot, Trahison de toute une élite"³⁰. Même des prêtres étaient "prêts à détruire en un jour l'œuvre qu'ils ont mis cent ans à édifier"³¹. Il cite même le P. Vanier, recteur du collège Jean-de-Brébeuf qui, en 1950, disait: "Peut-on facilement prôner les structures de l'enseignement américain et en refuser le caractère propre?"³³. Évidemment non.

Hier, "le secondaire, c'était les huit ans du cours classique, un enseignement secondaire de huit années indivisibles, sans même aucune bifurcation possible, avec accès à l'université après ces huit ans"³⁴. "Tout ce qui autrement allait au-delà de la sixième ou de la septième élémentaire s'appelait primaire supérieur"³⁵. Aujourd'hui, la Commission Parent s'entête à couper en deux les huit ans du cours classique, soit quatre ans de *High School* et quatre ans de *Junior College*, introduisant

partout des bifurcations, des choix hétéroclites et de nombreux amuse-gueules.

Américaniser les structures administratives c'est américaniser les structures mentales: comme d'accorder à tous les enseignements une même valeur culturelle. Il a fallu sauver le français, la géographie et l'histoire mais il a fallu du temps! "Le problème est de savoir si nous créons selon l'esprit, d'accord en cela avec la pensée humaniste européenne ou selon la tradition pratique de la préparation à la vie la plus rapide possible en fonction d'un mélange de *subjects* plus ou moins hétérogènes. Ces deux types de cours sont inconciliables"³⁶.

Les écoles proposées, du type américain, ne respectaient pas le droit fondamental des parents et de l'Église dans l'éducation, donc "à plus long terme, elles sont plus dangereuses pour notre survie, que les efforts centralisateurs d'Ottawa qui éveillent plus facilement les suspensions"³⁷. Sans nommer le sous-ministre impliqué par ses œillères, M. Angers suggère qu'une "telle révolution présente des questions de prestige souvent personnelles"³⁸.

Ces conflits n'existent pas seulement au Québec mais aussi aux États-Unis. Le célèbre sociologue américain, David Riesman, a noté en 1956 que "les catholiques, émigrants tardifs en Amérique, ne purent pas, même s'ils le désiraient, ériger un système d'enseignement supérieur sans influence des normes protestantes. Les modèles protestants ont influencé, de bien des façons subtiles, même le comportement liturgique et l'organisation paroissiale"^{39*}.

Le milieu influence toujours et lui résister est difficile. Malgré tout "les collèges catholiques ont souvent lutté pour une version de l'éducation libérale, c'est-à-dire l'accent mis sur les classiques, la philosophie et l'éthique, de préférence aux pressions sociales en faveur des

* "Catholics, as late-comers to America, have not been able, even where they might have so desired, to maintain a system of higher education unaffected by Protestant norms. Protestant models have influenced in subtle ways even liturgical behaviour and parish organisation"³⁹.

métiers et de la spécialisation"^{40*}. Aux États-Unis comme au Québec, on subissait des pressions locales vers une spécialisation prématurée au moment même où l'école des élites redevenait humaniste: "Paradoxalement, on exerce des pressions sur les collèges catholiques pour réduire leur programme d'humanités où les écoles non confessionnelles d'avant-garde accordent plus d'importance aux arts libéraux"^{41**}. D'ailleurs, entendons-nous bien! Ce qui se passe réellement aux États-Unis, c'est ceci: aucun Rockefeller n'enverrait son garçon ailleurs qu'à un collège de formation humaniste. Le High-School reste le privilège des classes laborieuses où on leur apprend "l'adaptation au milieu", le réalisme, le pratique, c'est-à-dire la soumission.

L'école confessionnelle

Au Québec, l'opinion éclairée "n'a jamais voulu que se crée dans notre administration d'État un département d'Éducation"⁴² à l'américaine où le droit de l'État prime sur tout. Les raisons invoquées sont à caractères religieux, culturels et nationaux, à savoir: "Notre philosophie se refusait à reconnaître *tous les droits à l'État* en la matière; en ce sens les nouvelles tendances marquent une régression dans notre sens de la liberté"⁴³.

Dans un pays de mentalité catholique, "les droits principaux sont du côté de la libre initiative des parents, de l'Église et de l'État, chacun dans sa sphère. En confiant tout à l'État, et en réduisant les autres au rang consultatif, nous montrons le peu de prix relatif que nous attachons à ces droits des parents et de l'Église"⁴⁴. Les promoteurs d'un "État-Providence" montrent le bout de l'oreille: "S'il y a eu dans le passé tant d'opposition à un tel ministère et s'il y a lieu, à mon sens, *de prolonger cette opposition à l'heure actuelle*, c'est précisément que ceux-là qui moussent une telle réalisation, dont la

* "The Catholic colleges have often held out for a version of liberal education, that is, an emphasis on the classics, on philosophy and ethics against community pressures towards vocationalism and specialisation"⁴⁰.

** "Paradoxically, there is some pressure on the Catholic colleges to reduce the diet of the humanities at the same time that the avant-garde non-denominational schools are re-emphasizing the liberal arts"⁴¹.

nécessité n'est pas claire, *ont toujours voulu et veulent encore*, par un gouvernement en qui ils ont actuellement confiance de leur point de vue, un département de l'Éducation dans l'État qui rende possible *la réalisation rêvée de la laïcisation et de la neutralisation totale de l'enseignement dans Québec*"⁴⁶.

Cette neutralité scolaire a toujours eu des partisans au Québec, par exemple le député Papin, en 1856, déclarant "nécessaire que toutes les écoles soient ouvertes indistinctement à tous les enfants en âge de les fréquenter, sans qu'aucun d'eux soit exposé, par la nature de l'enseignement qui y sera donné, à voir ses croyances ou opinions religieuses violentées ou froissées en aucune manière"⁴⁷. C'était l'école laïque, pure et simple.

La même année, on proposa à l'égard des institutions religieuses, charitables et éducatives de "déclarer nuls les legs faits en leur faveur moins de six mois avant le décès du donateur"⁴⁸, laquelle motion supposait, de principe, la mauvaise foi des religieux. L'anti-cléricalisme de la révolution tranquille avait donc des racines bien québécoises. Les rouges au pouvoir! On espère introduire un ministère d'Éducation, soit par un coup de force, soit en douceur, et M. Angers vit passer le projet de loi 60 sur l'éducation, comme il le disait, "selon la technique de la loi des mesures de guerre"⁴⁹.

Au même moment, on prenait une plus exacte conscience que la quasi totalité des immigrants, toujours admis par le gouvernement fédéral, allait à l'école anglaise. Qui a priorité: les parents ou la nation canadienne-française? Les uns peuvent désirer l'enseignement en anglais mais la nation n'a-t-elle pas le droit d'exiger que les nouveaux venus fréquentent l'école française? Point névralgique où se rencontrent langue et religion. M. Angers répond: "En matière d'écoles, il faut d'abord se rappeler que les droits linguistiques ne sont nullement garantis par le texte constitutionnel. Seuls le sont les droits religieux des catholiques et des protestants. Du moment qu'ils ont eu l'école protestante, ils ont le respect de tous leurs droits constitutionnellement garantis"⁵⁰.

Voilà pour le droit constitutionnel. Qu'en est-il du droit des parents, pour les immigrants? On vivait certes un régime scolaire de laisser-aller et "ce régime anglicise tout néo-Canadien protestant ou non catholique vivant à Montréal"⁵¹. Et ce n'est pas tout: "Nous avons laissé se constituer, en pratique, une petite commission scolaire irlando-catholique de fait, dans la grande commission canadienne-française qui, seule, existe juridiquement"⁵². Un examen minutieux des faits révèle que ces écoles "sont surtout peuplées de néo-Canadiens"⁵³.

Donc les Québécois francophones perdaient de chaque côté. N'était-il pas temps d'y mettre le holà? "C'est à tort, dit-il, qu'on invoquerait ici le droit des parents"⁵⁴. "Ce n'est pas en tant que nous sommes catholiques que le Québec est notre patrie nationale, mais bien en tant que nous sommes français. Voilà un domaine où l'État a des droits au nom de la protection de l'intégrité nationale: décréter la langue qui prévaudra dans les écoles"⁵⁵. Un Italien ou un Cambodgien qui immigré au Canada, consent à apprendre la langue du pays qui le reçoit. L'anglais, au Canada, n'a pas plus de droit que le français. Historiquement il fut précisé que le français se parlerait dans le Québec. Les immigrants, en s'installant au Québec, ne font qu'accepter la règle de la majorité, comme en Ontario c'est l'anglais. Les minorités françaises en Ontario et les minorités anglaises au Québec revendiquent des droits historiques. Puissent toutes les minorités françaises recevoir autant, dans leurs provinces respectives, que la minorité anglaise au Québec!

Les nouvelles méthodes pédagogiques

Si l'anticléricalisme montrait l'oreille, les pédagogues, férus de théories pédagogiques, prenaient d'assaut le ministère de l'Éducation et n'évitaient pas toutes les absurdités et tout le grenouillage qui s'en suit. "Dorénavant, dit M. Angers, il ne faut plus chercher à arriver premier. Il ne faut plus avoir l'ambition de s'élever au-dessus de l'autre"⁵⁶. Les employés de M. Rockefeller aiment beaucoup cette pédagogie mais M. Rockefeller, pour son fils, la refuse. Les nouvelles pédagogies prêchent l'égalitarisme. Or il y a de la fausseté là-dedans.

Tant que nous vivrons dans le monde de la concurrence, la discipline même sévère et le travail restent toujours la marque de l'éducation de l'homme libre, de l'élite dirigeante. Et le plus beau cadeau qu'une pédagogie puisse faire au peuple, c'est de lui offrir tout le nécessaire pour s'élever vers l'excellence. M. Angers croit une telle pédagogie essentielle à l'avenir du Québec: "L'ambition de dépasser son semblable, de faire mieux que lui, est un élément essentiel de l'activité humaine pour la grande majorité des humains. D'ailleurs arrivera-t-on par ces sottises à supprimer les concours sportifs? Et s'il est normal de former un coureur sans la perspective de gagner la course aux prochains jeux, d'encourager le club à arriver le premier de sa ligue de baseball ou de hockey, pourquoi serait-ce si mauvais quand il s'agit de la compétition intellectuelle? Seule une élite d'esprit peut répondre aux mobiles purement désintéressés"⁵⁷.

Toujours perspicace et courtois, M. Angers commence son analyse de la seconde tranche du Rapport Parent avec des compliments: "Quel travailleur social ne s'emballera pas de constater l'intérêt qu'a accordé le Rapport Parent à l'enfance exceptionnelle? de son intégration de l'enseignement technique comme enseignement régulier au système scolaire général?"⁵⁸.

Mais il n'aime pas les simplismes un peu trop triomphalistes: "N'y a-t-il pas un peu de simplisme, comme si rien de ce qui a été autrefois, n'avait de valeur et comme si enfin l'école allait donner quelque chose aux enfants face au zéro d'autrefois?"⁵⁹. On voulait tout changer, ne rien laisser debout: "La Commission, au lieu d'organiser la cohérence de notre système d'enseignement à partir des institutions traditionnelles pour les compléter, les compléter, les purifier selon leur vocation propre, ponter les fossés entre les différents secteurs, construit au contraire tout à côté de celles-ci une structure monolithique idéale, un pur modèle"⁶⁰.

M. Angers, illustre cette pensée par une image frappante: "N'est-ce pas montrer trop la rusticité ou l'inculture de tant de techniciens modernes, qui ne sont

heureux que quand ils ont démolì l'ancien pour y mettre à la place une construction rutilante de verre, d'aluminium, mais sans âme ni esprit?"⁶¹. L'architecture d'un bâtiment révèle les valeurs sous-jacentes de l'usager. Par exemple, on entrait dans l'ancien bâtiment des Hautes Études Commerciales, rue Viger, par une porte encadrée de longues colonnes grecques. Mais le nouvel édifice est un bloc de ciment, presque sans fenêtres, ressemblant à un blockhaus d'où vont sortir des armées de tanks, prêts à la guerre économique!

"La première tranche du Rapport Parent, vide de tout principe, est réduite à une sorte d'argumentation de nature historique et sociologique en vue de donner un semblant de justification théorique à un préjugé: la nécessité d'un ministère de l'Éducation"⁶². Donc, aspect plutôt politique de l'Éducation. La deuxième tranche avait plus de prétentions philosophiques dans sa proposition de tout démolir. On avançait "l'humanisme contemporain" au lieu de l'humanisme tout court, "le pluralisme de la culture", "la démocratie" et "la pédagogie moderne"⁶³. M. Angers qualifie cette tendance "de véritable délire collectiviste"⁶⁴.

Il réplique avec une définition nette et claire: "La pédagogie traditionnelle a toujours distingué au moins deux grands courants de formation culturelle, accessibles chacun à différentes qualités d'esprit: la formation technique et la formation secondaire dans sa signification traditionnelle européenne. La première ne se proposant que d'informer et d'apprendre à faire des choses, manuelles ou intellectuelles, par la maîtrise concrète des recettes de fabrication; l'autre voulant au contraire développer l'aptitude à la pensée personnelle, à la création intellectuelle, fut-elle littéraire, philosophique, scientifique ou technique, et aller pour cela jusqu'à la raison des choses et à leur enchaînement logique"⁶⁵.

Ni l'une ni l'autre ne sont pour tous: le sous-doué de l'une peut bien être le surdoué de l'autre. La pensée américanisée de la Commission Parent trouve cela antidémocratique; pour eux, tous les types d'esprit doivent être dans le même lieu physique, la même école. "La

démocratisation des esprits, fin secondaire de la formation civique, rétorque M. Angers, n'est tout de même pas *la fin première de l'enseignement dont le rôle propre encore une fois est de former l'esprit à un degré de connaissance conforme à ses virtualités intellectuelles propres*"⁶⁶. La conséquence, c'est que les Commissaires du Rapport Parent "transforment toutes nos structures d'un coup, détruisent pour toutes fins pratiques toutes nos institutions traditionnelles, refont le programme de toutes nos écoles d'un seul coup et la formation de tous nos maîtres"⁶⁷.

Allant au fond des choses, M. Angers stigmatise la confusion des Commissaires à l'égard de *la pensée-réflexe* et *la pensée-réfléchie*. Cette distinction est fondamentale: "De la civilisation à la fois gréco-romaine et cartésienne de l'effort vers la pensée-réfléchie, les méthodes dites actives et audio-visuelles ne nous prépareraient-elles pas une civilisation de singes perfectionnés, une civilisation de Pavlov plutôt qu'une vraie civilisation humaniste. Je trouve qu'on ne réfléchit pas assez sur la différence entre faire emmagasiner au cerveau, par des procédés extrêmement habiles, un magasin croissant de données que l'activation de servomécanismes intérieurs permet à des intelligences humaines d'utiliser avec une très grande dextérité, souvent d'ailleurs à tort et à travers, comme la machine qui compose des vers; entre cela, dis-je, et la pratique d'une pensée véritable"⁶⁸.

Cette distinction a un rapport direct avec le système d'éducation: "À la mise en œuvre de ces deux types de capacité intellectuelle correspond justement la distinction entre pensée-réfléchie, seule volontairement et consciemment créatrice, et la pensée-réflexe, limitée et seule nécessaire à la réalisation des effets techniques purs. D'une façon moins précise, la pensée traditionnelle a associé ces deux situations et ces deux types d'esprit aux idées de culture et de technique: préparer d'une part les esprits cultivés ou humanistes nécessaires à toute civilisation digne de ce nom, et d'autre part, les techniciens nécessaires à l'organisation pratique de la vie sociale, qui pourront aussi être des gens cultivés, mais dans une perspective plus informative que créatrice"⁶⁹.

"La formation technique, *stricto sensu*, n'exige que le *savoir-faire* par l'apprentissage de la pensée-réflexe, seule s'y impose une pédagogie fondée sur la capacité de la mémoire d'emmagasiner des *notions-recettes*, et l'apprentissage de leur utilisation pratique par l'intelligence, qu'elle les ait ou non comprises au sens réfléchi du terme"⁷⁰. Cette constatation est dure mais précise.

Le Rapport Parent, ajoute-t-il, "nous donne un régime d'enseignement technique très valable et considérablement amélioré par rapport à l'ancien état de chose; mais il réduit le culturel au technique!"⁷¹. Or "cette abolition d'une distinction nette et absolue entre deux secteurs de l'enseignement, dans la phase secondaire, constitue une violation des droits des plus intelligents"⁷².

Les plus intelligents, de quoi ont-ils besoin au juste? "La formation vraiment humaniste exige le climat d'une institution communautaire d'élèves travaillant ensemble sous l'égide de leurs maîtres pendant un certain nombre d'années, et dans un programme conçu selon une progression savamment dosée et équilibrée. Elle exige un choc donné à l'esprit capable de le porter par l'application intelligente mais ferme d'une méthode exigeante. La maturation lente de l'esprit à travers les matières graduées du programme, se développe progressivement selon un système préétabli et dans un climat d'unité et de continuité prolongé pendant un nombre suffisant d'années"⁷³.

"L'essentiel de ce problème n'est pas entre *secteur public* et *secteur privé*, entre enfants de parents pauvres et enfants de parents riches; il est entre les différents types d'enseignement qui sont nécessaires à la culture de différents esprits. Il fallait *mettre toutes les formes d'enseignement nécessaire à la portée de tous les talents; il fallait laisser à tous les parents la liberté d'opter pour le type d'institutions qui leur convient le mieux*"⁷⁴.

Selon les conceptions américaines (non valables pour les enfants des Rockefellers), la différence entre

l'éducation technique et l'éducation humaniste ne doit pas exister, ni même entre les niveaux d'éducation: "On a souvent défini l'enseignement élémentaire comme celui qui doit assurer à tous les hommes un minimum de préparation à la vie; c'est aussi désormais la définition de l'enseignement secondaire, précise le Rapport Parent, c'est un enseignement pour tous; non plus, comme dans le passé, un enseignement réservé à une minorité"⁷⁶. L'enseignement universitaire devient "tout enseignement qui se situe au-delà de la 13^e année. On doit le définir comme un niveau d'études, quel qu'en soit le contenu"⁷⁷.

M. Angers s'oppose vigoureusement à cette vue mécanique du monde. Voici sa propre version des niveaux scolaires: "On commence à entasser dans l'esprit des notions qui pourront ensuite être utilisées pour l'apprentissage de la pensée; et c'est l'époque primaire ou élémentaire de l'éducation. Puis à l'aide de ces notions, on apprend à penser véritablement, objet propre du secondaire; auquel se substitue une technique pour ceux qui ne sont pas capables de la pensée réflexe. L'art de penser, ou en tout cas ses rudiments étant acquis, on en approfondit l'usage. On en apprend le manie-ment, dans une spécialisation particulière, sous la direc-tion et par l'exemple d'un maître; et c'est l'université"⁷⁸.

Dans cette conception, la différence entre éducation technique et éducation humaniste est très claire: "L'in-compréhension de la différence qu'il y a entre la fabrica-tion d'un esprit destiné à livraison rapide sur le marché pour une fonction à remplir et celle d'un grand cru qu'on s'impose de ne consommer que quand il aura atteint le suprême bouquet de qualité, voilà la tragédie du Rapport Parent"⁷⁹.

Un jour il faudra reprendre ces distinctions: "Retrouver le sens ordonné, progressif, de la vieille tradi-tion: apprendre à parler et à écrire avant de prétendre penser, apprendre à raisonner avant de prétendre penser par soi-même. Et cela par l'intermédiaire d'un programme logique, cohérent, continu, progressif, dirigé par une série de maîtres agissant, chacun dans sa classe, comme le guide d'une communauté fraternelle de vie intellec-tuelle"⁸¹.

L'analyse du Rapport Parent par M. Angers est un commentaire qui aborde les problèmes de la confessionnalité, des structures administratives, des finances, des droits des parents, de l'enseignement technique et de l'enseignement humaniste. Faute de temps, sollicité de toutes parts, M. Angers n'a pu nous donner une grande synthèse d'une éducation valable pour le Québec. Il refuse l'américanisation du système et des méthodes. Son commentaire reste très actuel même si ses réformes de la réforme restent éparées en ses nombreux articles.

L'État et l'Église devant l'école

M. Angers n'accepte facilement la mainmise de l'État sur tout le réseau de l'enseignement: "Cela suppose à l'État un droit premier et fondamental qui appartient en réalité aux parents, de sorte que ce *devoir* ne peut lui incomber que si des parents le veulent ainsi; et dans le cadre des lois des Églises, que si ces Églises y consentent pour leurs ouailles"⁸⁷.

On est dans un champ de juridiction mixte, non plus fédérale-provinciale mais parents-État-Église, avec primauté aux parents. Ce point de vue conteste le point de vue américano-protestant (les Anglo-Canadiens s'y sont habitués, en maugréant, pendant deux cents ans). Aux États-Unis, le droit de l'État prime le droit des parents et, en vertu de la séparation de l'Église et de l'État poussée à l'absurde, l'Église n'entre pas dans l'école. "Aucun catholique, digne de ce nom, dit M. Angers, ne saurait accepter cette prépotence de l'État"⁸⁸.

Aussi quand le Rapport Parent, toujours américanisant, dit que l'État ne s'intéressera "à l'éducation religieuse des enfants que dans la mesure où celle-ci ne nuit pas aux exigences qui découlent du caractère public de l'école"⁸⁹, M. Angers commente: "Cela c'est le principe d'une école laïque athée tolérante pour les convictions religieuses"⁹⁰. Voilà le nœud de la querelle. Le Rapport Parent donne dans "un mépris des Églises qu'inspire un indifférentisme militant en faveur de l'irrégion"⁹¹, tandis que "la vraie liberté appelle le devoir de l'État de protéger et d'assurer la vie et le fonctionnement des institutions considérées comme nécessaires à l'ordre

social"⁹², dont les institutions religieuses. "Le raisonnement du Rapport fonctionne comme si la religion n'était qu'une institution nécessaire à l'ordre social; comme si elle n'était que tolérée, telle une forme quelconque de superstition"⁹³. C'est un dialogue de sourds.

La Commission suggérait même un recensement *annuel* pour que l'État sache *annuellement* si les parents désiraient toujours une école confessionnelle: "C'est délirant. C'est de la folie furieuse!"⁹⁴.

M. Angers possède une longue expérience des manœuvres visant à miner le caractère français ou le caractère catholique du Québec: "Ici cela dépasse le champ du droit des parents; et empiète sur celui des Églises et de l'État. On leur permet maintenant de mettre en jeu les intérêts de la communauté à laquelle ils appartiennent. L'enregistrement des enfants pour l'année dit tout ce qu'il faut à ce sujet. Les parents sont catholiques, de langue française; leur enfant est inscrit à l'école catholique et française. Dans le domaine linguistique, voilà un domaine où est reconnu le droit de l'État d'imposer aux parents une règle d'unité nationale: l'intégrité de la langue. Dans le domaine confessionnel existe le droit des Églises d'imposer en conscience aux parents une règle d'unité morale. Ce sont les Églises, dans le domaine religieux, qui ont le droit à leur conception de l'école *pour leurs ouailles*. C'est à eux aussi que doit appartenir la détermination des critères dans le choix des maîtres"⁹⁵.

Mais le Rapport Parent confère toutes ces décisions aux autorités locales, représentantes de l'État. Par là on "nie tout caractère institutionnel aux Églises"⁹⁶, car "ce sera toujours sur le plan local que s'effectuera le choix des maîtres"⁹⁷. D'où la conclusion de M. Angers selon laquelle les Commissaires "voient le problème de la religion comme étant celui d'une religion personnelle que chacun aménage à son goût"⁹⁸. Ce langage, pour M. Angers, est celui "d'incroyants ou d'innocents"⁹⁹.

Après avoir examiné les textes incriminés par M. Angers, le soussigné regarde ce langage comme marqué

au coin d'une culture protestante. Précisons. Les Anglicans mis à part, l'unité de base des églises protestantes est la congrégation autonome qui embauche et renvoie son pasteur. Quoi de plus naturel dans un pays foncièrement protestant comme les États-Unis que de modeler les structures administratives scolaires sur celles de la congrégation autonome? Ce modèle: "Ce sera toujours sur le plan local que s'effectuera le choix des maîtres", est celui de l'embauche ou du renvoi d'un pasteur protestant. Vu le grand nombre d'églises différentes dans le protestantisme, on en arrive au compromis selon lequel toute religion est "une religion personnelle que chacun aménage à son goût". John Dewey, venu d'un milieu protestant, offre une philosophie de l'éducation qui en porte les caractéristiques, différentes par ailleurs de l'anti-cléricalisme du siècle dernier en France ou au Québec.

M. Angers revient toujours au "principe fondamental de notre conception de l'éducation: la responsabilité première des parents"¹⁰⁰. Selon une loi d'inspiration anglo-saxonne les commissions scolaires locales représentent les contribuables, non pas les parents, mais "les contribuables à l'époque s'identifiaient presque parfaitement avec les *familles*, donc les *parents*"¹⁰¹. Aussi étaient-elles conformes aux notions anglo-protestantes (*celui qui paie, dirige*) et aux notions catholiques (responsabilité première des parents).

Cette autonomie locale gênait la mise en branle du fonctionnarisme massif du nouveau ministère d'Éducation. Donc, un beau jour, on divisa le Québec en 55 morceaux ou régions et on donnait la responsabilité financière d'une région à la commission scolaire régionale qui, en plus, devait financer la nouvelle école secondaire.

Or, comme les commissions scolaires locales ne disposent que de la taxe foncière, "les commissions scolaires locales ont été rendues incapables d'agir, il est clair que l'on sanctionne l'obligation pratique de leur disparition"¹⁰² au profit des commissions scolaires régionales plus soumises au contrôle de l'État.

Pour sauver les apparences et suivant la tradition américaine d'un *Home and School Club* pour les parents intéressés, on créait "les fameux comités de parents, par le droit d'intervention qui leur est donné sans responsabilités financières et administratives, réduit les droits des parents à une parlote dont l'inutilité sinon la nuisance apparaîtra progressivement et justifiera à un moment donné le gouvernement de les supprimer ou de les réduire à un rôle négatif de pure surveillance"¹⁰³. Si, à cause de la taxe foncière, il existait des commissions scolaires riches et d'autres pauvres, un simple système de péréquation aurait suffi à mettre de la justice au lieu de leur enlever toute responsabilité financière et administrative.

L'école privée

On imagine facilement que le collège classique ne plaît pas aux conseillers américains ni aux Québécois américanisés. Aussi le Rapport Parent leur fera-t-il la vie dure ainsi qu'à toute institution privée. Il soutiendra cette thèse intolérante: "la thèse du droit des établissements privés à n'exister que si l'État les a permis ou tolérés"¹⁰⁴. Comme si l'acte d'exister d'une école ne pouvait venir que de l'État!

La méthode la plus facile de les supprimer serait de les priver d'argent, ce que suggère le Rapport Parent: "Lorsqu'il accorde la permission d'ouvrir une école privée, l'État reconnaît une liberté dont jouissent tous les citoyens, mais il ne s'engage pas du même coup à subvenir à une part des dépenses du nouvel établissement"¹⁰⁵. Les écoles privées, y compris les collèges classiques, n'auront leur pitance qu'au prix d'une soumission totale à la nouvelle commission scolaire régionale, créature du ministère et de l'État.

Bien davantage, le Rapport Parent prévoit leur disparition, à la mode totalitaire en vue d'instaurer un système monolithique: "Adopter le principe de la polyvalence pour l'enseignement secondaire et pré-universitaire professionnel du secteur public, et subventionner en même temps un établissement privé totale-

ment libre de toute exigence en ce domaine, pourrait mettre en danger la réforme pédagogique déjà engagée" ¹⁰⁶.

M. Angers ne voit pas l'école privée comme une chasse-gardée pour les enfants de la classe dominante. Au contraire il la regarde comme une sorte de "coopérative des parents" ¹⁰⁷; "Il faut contester tout droit de l'État de s'y opposer sauf si l'ordre public ou la morale devaient y être mis vraiment en danger" ¹⁰⁸.

Ce concept de la coopération des parents en éducation est tellement puissant et séduisant que M. Angers passe à l'attaque: "Ces messieurs ont peur d'affronter la concurrence des institutions privées d'ancienne formule. Ils ont peur que les meilleurs élèves ne préfèrent cette éducation traditionnelle à la leur. Ils ont peur de la concurrence. Et pour qu'on ne puisse pas mesurer par comparaison leur échec, il leur faut la tête des institutions vraiment libres" ¹⁰⁹.

La stratégie

Ayant paré au danger immédiat, d'une blitzkrieg en faveur de la laïcisation de fond en comble de l'éducation québécoise et ayant repensé en partie les problèmes fondamentaux, M. Angers expose les stratégies qui lui paraissent nécessaires. D'abord être réaliste: "Il est des choses acquises maintenant sur lesquelles il est pour le moment inutile de revenir tant que la blitzkrieg, dont nous avons permis la percée, n'aura pas épuisé son élan et fait assez de mal pour provoquer les véritables chocs en retour" ¹¹⁰.

Pourtant il y a des meubles importants à sauver: "À l'heure actuelle pour que tout ne soit pas perdu, il est trois choses majeures qu'il faut sauver, trois lignes de l'arrière sur lesquelles il faut absolument arrêter les chars d'assaut de la vague étatiste et laïciste: *la confessionnalité de l'école* même publique pour tous les catholiques, comme d'ailleurs pour toutes les confessions y compris la confession non confessionnelle, *la vie autonome des institutions privées* et *la liberté de manœuvre des universités*" ¹¹¹.

En ce qui regarde la confessionnalité, l'Église tient-elle toujours à la même école confessionnelle? Vatican II a donné une très grande importance à la distinction: Église hiérarchique et Église, peuple de Dieu. Dorénavant c'est l'Église, peuple de Dieu qui doit davantage assumer ses devoirs à l'égard de l'école. Ce "peuple de Dieu" peut compter, certes sur l'Église hiérarchique mais, les grandes lignes étant définies, c'est au peuple chrétien qu'incombe la responsabilité d'obtenir et de gérer l'école vraiment catholique.

Et l'Église hiérarchique est bien explicite au Concile Vatican II: "On ne peut pas lire le décret du Concile sur l'éducation chrétienne sans en venir à la conclusion que l'Église attache plus d'importance que jamais à l'existence des écoles catholiques, où devraient aller tous les catholiques, enfants aussi bien qu'adultes en éducation permanente. Et qu'elle tient à la confessionnalité de l'école du haut en bas, depuis l'école primaire jusqu'aux plus hautes facultés de l'université, en passant par les écoles techniques et professionnelles, etc."¹¹².

L'Église demande aussi la liberté d'ouvrir des écoles privées: "L'Église ne réclame que son droit d'ouvrir des écoles; quitte en tant qu'Église devoir se faire aider, comme elle le peut, par ses fidèles, pour leur financement. L'Église a le droit de prescrire les normes en matière d'éducation, droit absolu d'ouvrir et de diriger ses écoles"¹¹³.

Les parents et l'État ont leurs droits également: "Le devoir de dispenser l'éducation, qui revient en premier lieu à la famille, requiert l'aide de toute la société, de l'État"¹¹⁴. En lisant le décret de Vatican II, M. Angers note "une insistance plus forte qu'autrefois sur le droit universel à l'éducation, sur le respect de l'autonomie des sciences profanes, une insistance plus grande sur la nécessité de la formation sociale, de l'ouverture d'esprit. Que les catholiques vivent en pleine vie dans la communauté humaine et qu'ils ne s'enferment pas dans un ghetto"¹¹⁵. Voilà des directives pour "le peuple de Dieu".

Comprenons bien les positions en ce qui regarde les institutions privées: "Si l'on admet le principe que l'État,

en raison de sa fonction politique tout particulièrement de préservation de l'unité nationale, doit d'une façon absolue forger les mentalités selon un schème qu'il doit seul avoir le pouvoir de déterminer, il n'y a pas de place pour les institutions privées dans un régime d'enseignement"¹¹⁶. Voilà la position des adversaires. Il en va autrement pour M. Angers: "Si, au contraire, on tient, par sa philosophie de la vie et de la société, que la responsabilité première en éducation des enfants relève des parents; qu'au surplus, la liberté de pensée s'oppose à une unité nationale réalisée au prix des schèmes circons crits et pré-établis, la présence des institutions privées devient alors une impérieuse nécessité"¹¹⁷.

Même chose quant à la troisième ligne: la liberté de manœuvre des universités¹²⁰. Qu'est l'université selon l'adversaire? "Fonction de l'État en vue de préparer des citoyens prêts à occuper des situations supérieures dans la vie active et distribuant tout simplement, comme l'exprime le Rapport Parent, toutes les formes d'enseignement au-delà de la treizième année"¹²¹. Quel type d'université défend-il? "L'idée de l'université, institution libre de la politique, pour mieux assurer le progrès et la liberté de mouvement de la pensée, phare de la pensée et par suite citadelle de la liberté"¹²².

Comment alors prévenir les incursions de l'État dans les universités puisqu'il paie la note? "Si l'on veut vraiment une université libre, il faut faire une distinction très nette entre les centres de décision relatifs à la vie universitaire et les moyens de financement, en ne subordonnant jamais directement ceux-là à ceux-ci"¹²³. Dans la pratique cette liberté revient à ceci: "On ne saurait nier à l'autorité gouvernementale le droit de vouloir examiner, même en détail, les budgets des universités avant de déterminer la somme globale qu'il contribuera à leur fonctionnement dans le cadre de l'équilibre général des dépenses publiques, mais une fois ce budget global voté, les universités doivent rester libres de réorganiser leur programme en fonction des finances disponibles selon qu'elles l'estiment convenable, y compris la liberté de couper telle autre dépense plutôt que celle en vertu de laquelle le gouvernement a décidé de limiter le budget"¹²⁴.

On peut désirer "l'établissement d'un organisme tampon entre les universités et l'État"¹²⁵. On peut bien sûr justifier cette structure administrative par la plus pure logique cartésienne. On peut également y déceler l'influence du compromis à l'anglaise. Exemple: la religion de la Reine. Par une loi de Westminster, elle est anglicane en Angleterre et presbytérienne en Écosse. D'un côté de la frontière elle croit à la prédestination. De l'autre elle dénonce cette même prédestination!

Quant aux octrois d'État aux universités, *celui qui paie le chanteur, dicte la chanson**. L'organisme tampon proposé n'est qu'un pis aller, un compromis nécessaire.

Conclusion

Par hasard, quand eut lieu la révolution des étudiants en mai 1968, M. Angers était sur les lieux, à Paris et il livra ses réflexions: "La France, comme le Québec, a connu sa réforme de l'enseignement. Prise dans le même tourbillon de la démocratisation et technisation conçues comme opérations de masse plutôt que de qualité, elle a plus ou moins cédé aux pressions et s'est engagée, elle aussi séduite par le modèle américain, dans des développements similaires aux nôtres"¹²⁷. "La révolution de mai, ajoute-t-il, ne s'est pas faite uniquement contre ce qu'il y avait de sclérosé mais aussi bien et peut-être davantage contre les nouvelles caractéristiques de la massification, de l'anonymat, de la technicité excessive des enseignements"¹²⁸.

Les Français ont résisté d'instinct parce que "les institutions de base en France avaient plus de traditions pour pouvoir résister et mieux assimiler les réformes-assommoirs, justement parce qu'il y a plus de traditions établies en France et à travers ces traditions millénaires tout un monde de pensée et de culture qui saura reprendre l'offensive. C'est sans doute en France qu'il faudra aller puiser les lumières nécessaires à une reconstruction qui ne manquera pas de se révéler nécessaire chez nous avant moins de temps peut-être qu'on ne le croit"¹²⁹.

* *He who pays the piper calls the tune.*

"Si la profession médicale avait procédé de la même façon, les cadavres s'empileraient dans les corridors des hôpitaux"¹³⁰. Et il cite M. Michel Brunet pour nous convaincre: "Les sommes d'argent considérables que nous avons englouties, le mécontentement général des parents, des éducateurs, des élèves et des étudiants, la pénurie de cadres et de spécialistes en demande, la surproduction de diplômés dans les disciplines parasitaires ou de luxe, le sort pénible des adultes qui cherchent en vain à se recycler, l'anarchie qui prévaut à l'intérieur de chaque université et dans tout enseignement supérieur, le petit nombre de professeurs d'université et de chercheurs capables de servir efficacement le milieu, voilà le bilan réaliste d'une entreprise mal conçue, mal engagée et mal réalisée"¹³¹.

M. Angers ne donne jamais dans le désespoir. Il constate les faits. Il pare au danger. Il repense la chose. Il en sort une stratégie. Pour lui, dans l'immédiat, il faut sauver les meubles les plus importants: la confessionnalité, l'école privée, l'indépendance des universités. Puis il faudra miser sur les parents, premiers intéressés, qui ont des droits inaliénables: "L'action vigoureuse, et par là nécessairement destinée à être efficace, des parents unis"¹³². Est-ce utopique? Pas vraiment. Surtout si on arrive à enseigner aux parents leurs droits. "La démonstration active de la volonté des parents l'emportera pour la bonne raison que les parents détiennent le pouvoir électoral et qu'aucun des partis en présence n'est prêt à s'aliéner véritablement trop d'électeurs pour les propositions idéologiques discutables"¹³³. Le pouvoir aux parents!

Les parents doivent apprendre à utiliser les commissions scolaires, en faire "le mode local d'administration de l'école par les parents; de vouloir le devenir de plus en plus nettement et intensément"¹³⁴. Les commissaires d'école ont eux-mêmes un rôle-clé à jouer: "Les parents continuent de laisser les événements se dérouler sans intervenir, alors il appartient aux commissaires de les réveiller. Entre les parents et l'État, en effet, il y a justement les commissaires d'écoles. C'est à eux de mobiliser les parents pour la défense de leurs droits"¹³⁵. Dans cette

optique, M. Angers corrige les arguments des institutions privées: "Jusqu'ici, les institutions privées ont mené la bataille beaucoup plus en fonction du principe de la liberté de l'entreprise privée, donc en pensant à elles, ce qui est d'ailleurs une faiblesse bien normale, plutôt qu'en fonction du droit des parents, où était la force de la cause" ¹³⁶.

"Dans une société démocratique, ajoute encore M. Angers, ceux qui croient aux droits de la personne et au principe des libertés individuelles essentielles, ne peuvent pas valablement s'opposer à l'existence des institutions privées et à leur fonctionnement normal libre" ¹³⁸. Le cas de la presse libre est un puissant élément de comparaison: "Tout le domaine de l'enseignement est très similaire à celui de la presse, avec le sens jaloux de leurs libertés que l'on connaît aux journalistes et aux propriétaires de journaux. On ne touche pas impunément à ce qui concerne la liberté de la presse. Pour la lutte en faveur des institutions privées, c'est en définitive sur les journalistes et sur les propriétaires de journaux qu'il faut prendre modèle" ¹³⁹.

Si on réclame des subventions pour les écoles privées, que ce soit en rapport avec le droit des parents et leur absolue égalité devant la loi: "Le droit aux subventions vient de ce que dans les libertés fondamentales et de même dans nos lois, il y a l'instruction obligatoire et gratuite *pour tous*. Si l'instruction est obligatoire et gratuite pour tous à titre fondamental et légal, les parents qui doivent aussi disposer du libre choix des institutions dans lesquelles ils vont faire instruire leurs enfants, ne peuvent jouir vraiment de ce droit que si les institutions privées sont aussi en mesure de fournir l'instruction gratuite aux parents qui les préfèrent" ¹⁴⁰.

M. Angers n'a pas la réputation d'un lâcheur. De 1950 à 1978, on le voit à l'œuvre dans le champ de l'éducation comme dans tout autre champ où les intérêts supérieurs de la nation sont en jeu. Le temps n'est pas toujours mûr pour un renversement de la perception populaire en la matière. Donc, on patiente. La réforme de la réforme ne doit pas se présenter comme un raidissement, un dur-

cissement, un retour en arrière. Au contraire, M. Angers accueille tout le bon et quelques grandes innovations désirées depuis longtemps. Mais la réforme de la réforme, c'est une réaffirmation dans les structures et dans l'enseignement lui-même, des valeurs fondamentales de l'éducation propre aux Québécois. La réintroduction de ces valeurs inspirera de nouvelles structures. Voilà l'esprit de la réforme dans la réforme! Dans l'histoire, le Rapport Parent n'aura été qu'un accident de parcours!

RÉFÉRENCES

1. F.-A. Angers: Le plus urgent: l'éducation nationale. *L'Action nationale*, 50 (juin 1961) 937.
2. *ibid.*, p. 936.
3. *ibid.*, p. 936.
4. *ibid.*, p. 933.
5. *ibid.*, p. 934.
6. *ibid.*, p. 940.
7. *ibid.*, p. 940.
8. F.-A. Angers: La réforme scolaire la plus urgente. *L'Action nationale*, 50 (nov. 1960) 214.
9. *ibid.*, p. 215.
10. F.-A. Angers: À propos de l'enseignement technique. *L'Action nationale*, 50 (février 1961) 564.
11. *ibid.*, p. 565.
12. *ibid.*, p. 567.
13. *ibid.*, p. 565.
14. *ibid.*, p. 568.
15. F.-A. Angers: La singulière théorie du désengagement. *L'Action nationale*, 51 (septembre 1961) 36.
16. *ibid.*, p. 39.
17. *ibid.*, p. 39.
18. *ibid.*, p. 42.
19. *ibid.*, p. 41.
20. *ibid.*, p. 41.
21. *ibid.*, p. 41-2.
22. *ibid.*, p. 50.
23. F.-A. Angers: Toujours cette suppléance. *L'Action nationale*, 51 (fév. 1962) 521.
24. F.-A. Angers: Les tristesses du mois. *L'Action nationale*, 50 (janv. 1961) 482.
25. F.-A. Angers: Nos éducateurs ont-ils perdu le nord? *L'Action nationale*, 52 (septembre 1962) 13.
26. *ibid.*, p. 18-19.
27. *ibid.*, p. 19.
28. *ibid.*, p. 19.
29. *ibid.*, p. 19.

30. *ibid.*, p. 21.
31. *ibid.*, p. 12.
33. *ibid.*, p. 573.
34. *ibid.*, p. 556-7.
35. *ibid.*, p. 556-7.
36. *ibid.*, p. 569-70.
37. F.-A. Angers et alii: Manifeste de l'Action nationale. *L'Action nationale*, 53 (septembre 1963) 2.
38. *ibid.*, p. 2.
39. David Riesman. *Constraint and Variety in American Education*. New York, 1956, p. 57-8.
40. *ibid.*, p. 59.
41. *ibid.*, p. 59-60.
42. F.-A. Angers: Ce ministère de l'Éducation. *L'Action nationale*, 53 (septembre 1963) 6.
43. *ibid.*, p. 6.
44. *ibid.*, p. 16-17.
46. *ibid.*, p. 7.
47. Jean-Paul Bernard: *Les rouges: libéralisme, nationalisme et anti-cléricalisme au milieu du XIX^e siècle*. Montréal, 1971, p. 129.
48. *ibid.*, p. 129.
49. F.-A. Angers: Ce ministère de l'Éducation. *L'Action nationale*, 53 (septembre 1963) 25.
50. F.-A. Angers: *Une situation intolérable pour le Québec: celle des enfants néo-canadiens à Montréal*. *L'Action nationale*, 53 (déc. 1963) 372.
51. *ibid.*, p. 373.
52. *ibid.*, p. 373.
53. *ibid.*, p. 374.
54. *ibid.*, p. 377.
55. *ibid.*, p. 373.
56. F.-A. Angers: Échecs scolaires. *L'Action nationale*, 53 (déc. 1963) 379.
57. *ibid.*, p. 379.
58. F.-A. Angers: La deuxième tranche du rapport Parent — 1. *L'Action nationale*, 54 (février 1965) 538.
59. *ibid.*, p. 538.
60. *ibid.*, p. 539.
61. *ibid.*, p. 539.
62. *ibid.*, p. 542.
63. *ibid.*, p. 544.
64. *ibid.*, p. 545.
65. *ibid.*, p. 546.
66. *ibid.*, p. 548.
67. *ibid.*, p. 548-9.
68. *ibid.*, p. 549.
69. F.-A. Angers: La deuxième tranche du rapport Parent — II. *L'Action nationale*, 54 (mars 1965) 654.
70. *ibid.*, p. 655-6.
71. *ibid.*, p. 662.

72. *ibid.*, p. 657.
73. *ibid.*, p. 658, 663.
74. *ibid.*, p. 669-70.
76. F.-A. Angers: Les incompréhensions majeures du rapport Parent. *L'Action nationale*, 54 (avril 1965) 741, 742.
77. *ibid.*, p. 741-2.
78. *ibid.*, p. 746.
79. F.-A. Angers: La deuxième tranche du rapport Parent — II. *L'Action nationale*, 54 (mars 1965) 663.
81. F.-A. Angers: Les incompréhensions majeures du rapport Parent. *L'Action nationale*, 54 (avril 1965) 751.
87. F.-A. Angers: Le quatrième volume du rapport Parent — 1 *L'Action nationale*, 56 (avril 1967) p. 755.
88. *ibid.*, p. 756.
89. *ibid.*, p. 756.
90. *ibid.*, p. 756.
91. *ibid.*, p. 757.
92. *ibid.*, p. 757.
93. *ibid.*, p. 757-8.
94. F.-A. Angers: Le quatrième volume du rapport Parent — 2. *L'Action nationale*, 56 (mai 1967) 879.
95. *ibid.*, p. 880-1.
96. *ibid.*, p. 885.
97. *ibid.*, p. 883.
98. *ibid.*, p. 885.
99. *ibid.*, p. 884.
100. F.-A. Angers: Le quatrième volume du rapport Parent — 3. *L'Action nationale*, 56 (juin 1967) 971.
101. *ibid.*, p. 971.
102. *ibid.*, p. 973.
103. *ibid.*, p. 973.
104. *ibid.*, p. 980.
105. *ibid.*, p. 981.
106. *ibid.*, p. 984.
107. *ibid.*, p. 980.
108. *ibid.*, p. 980.
109. *ibid.*, p. 984.
110. F.-A. Angers: De l'éducation à l'heure du Québec. *L'Action nationale*, 55 (mai-juin 1966) 1023.
111. *ibid.*, p. 1024.
112. F.-A. Angers: Les trois libertés à sauver à l'heure actuelle. *L'Action nationale*, 55 (mai-juin 1966) 1033.
113. *ibid.*, p. 1033.
114. *ibid.*, p. 1034.
115. *ibid.*, p. 1035-6.
116. *ibid.*, p. 1039.
117. *ibid.*, p. 1039-40.
120. F.-A. Angers: De l'éducation à l'heure du Québec. *L'Action nationale*, 55 (mai-juin 1966) 1024.
121. F.-A. Angers: Les trois libertés à sauver à l'heure actuelle. *L'Action nationale*, 55 (mai-juin 1966) 1047.
122. *ibid.*, p. 1047.
123. *ibid.*, p. 1050.

124. *ibid.*, p. 1051.
125. *ibid.*, p. 1052.
127. F.-A. Angers: La réforme nécessaire de l'enseignement réformé. *L'Action nationale*, 58 (octobre 1968) 159.
128. *ibid.*, p. 159.
129. *ibid.*, p. 159-60.
130. *ibid.*, p. 178.
131. *ibid.*, p. 178.
132. F.-A. Angers: L'Éducation chrétienne et le rapport Parent. *L'Action nationale*, 59 (octobre 1969) 139.
133. *ibid.*, p. 139.
134. F.-A. Angers: Le problème du regroupement des commissions scolaires. *L'Action nationale*, 60 (mars 1971) 554.
135. *ibid.*, p. 556.
136. F.-A. Angers: L'Enseignement privé et le droit des parents — 1. *L'Action nationale*, 68 (décembre 1978) 303.
138. *ibid.*, p. 296.
139. *ibid.*, p. 297-8.
140. *ibid.*, p. 300.



LE CANADA DES LIBÉRAUX

LE QUÉBEC INACHEVÉ

par Raymond Bréard¹

1. Directeur du M.N.Q. Richelieu-Saint-Laurent.

Dialectique électorale du colonisé

L'économique et la politique constituent deux mondes fort complexes et fort différents mais, entre les centres de décisions de ces deux univers il n'y a en réalité qu'un pas et le franchir nous conduit invariablement à une réflexion audacieuse et intrépide mais toujours enrichissante.

Aujourd'hui plus qu'hier, le développement économique ne peut plus être conçu exclusivement en termes économétriques de produit national et de niveaux de vie. La science moderne oblige à tenir compte des besoins matériels et spirituels de l'homme ainsi que de son interaction globale sur le milieu. De plus en plus, les schémas de développement économique obéissent à des impératifs sociaux et culturels qui encadrent la motivation des choix économiques du citoyen. La notion même de rationalité et de rentabilité des choix économiques tire sa validité d'un besoin exprimé par une conception philosophique, culturelle, sociologique et politique de la vie de l'homme individuel en société.

L'omniprésence de l'État dans le développement de nos sociétés modernes et l'hypersensibilité des hommes d'affaires à tout projet politique illustrent bien l'étroite interdépendance de ces secteurs de la vie d'une société.

Dans la perspective du référendum québécois, une réflexion sur le cadre politique et constitutionnel le plus apte à favoriser la pleine croissance de l'économie québécoise s'impose de toute évidence.

Dans le contexte actuel, il importe de considérer le résultat de l'élection canadienne libérale du 18 février dernier et de souligner que les Québécois continuent d'afficher le syndrome colonisé de "la ceinture et des bretelles".

Depuis l'origine de ce pays, les Québécois ont affirmé, avec force et conviction, des gouvernements puissants aux deux paliers constitutionnels soit un Québec de plus en plus autonome dans un Canada de plus en plus fort.

La lignée traditionnelle d'Honoré Mercier, Maurice Duplessis, Jean Lesage et Daniel Johnson, n'a jamais empêché parallèlement, un Louis Saint-Laurent ou un Pierre Trudeau, excentriquement assis sur la base électorale du Québec.

L'ironie de l'histoire, c'est que le Québec constitue, aujourd'hui le sempiternel revendicateur des provinces canadiennes, présente un gouvernement souverainiste, et demeure l'assise principale du renouvellement d'un pouvoir fédéral fort.

À jouer sur les mots et sur les couleurs on finit par exaspérer tous et chacun.

Cette dialectique électorale d'indécis et de colonisé touche à son terme. Devant cette échéance, le choix référendaire engage, irrémédiablement, l'avenir. À ce chapitre, l'enjeu, c'est de dégager une direction politique claire et sans équivoque, au-dessus des hommes, des images et des intérêts personnels à courts termes. Choisir, c'est s'engager dans une voie et s'abstenir de s'engager dans une autre.

Le référendum change les attitudes

Cependant, les enjeux du référendum sur notre avenir collectif s'appuient profondément sur la crédibilité économique des projets politiques en lice.

Réfléchir sur le Canada des libéraux c'est réfléchir sur un projet politique sur la foi duquel certains citoyens du Québec s'engageront à réfuter la thèse souverainiste, la seule véritable alternative au Canada actuel qui plus est, et beaucoup, le véritable Canada des libéraux.

Qu'il suffise de rappeler que ce sont les libéraux qui ont gouverné le Canada, presque sans interruption, depuis le début du siècle et que ce sont les libéraux qui ont gouverné le Québec aux périodes les plus capitales de son développement économique, social, culturel et politique.

Sur la foi du présent et des leçons de notre passé nous devons tirer des conclusions pour l'avenir. Le référendum c'est irrémédiablement une chance, sinon la dernière.

Cependant, dans le contexte particulier d'un gouvernement souverainiste à la direction du Québec, plusieurs études de sources libérales, ont tenté d'évaluer les conséquences économiques de l'accession à la souveraineté politique du Québec.

Il n'est pas dans notre intention de nourrir une guerre de chiffres à coup de statistiques mais, simplement et humblement, de souligner que la rigueur scientifique nous empêche de considérer la souveraineté politique comme un obstacle sérieux à la réussite économique des petits pays industrialisés et à l'émancipation d'un véritable libéralisme. C'est plutôt le caractère protectionniste de certains États qui constitue, dans un contexte d'interdépendance mondiale, une entrave à la croissance industrielle compétitive.

Bien que seuls des États souverains peuvent adopter des politiques économiques et les soutenir au niveau institutionnel, il reste que confondre souveraineté et protectionnisme est préjudiciable à la réalité et à la vérité.

En l'occurrence, il est pertinent de souligner que le volet "association" du projet indépendantiste québécois, suffit, à lui seul, à détruire un tel argument.

Considérant ces nuances fondamentales, il demeure opportun d'analyser à partir de faits et de données établis, le rôle et le produit du système fédéral canadien sur l'économie du Québec et d'en dégager certaines dimensions sur le plan politique.

Le fédéralisme canadien, une philosophie libérale

Lorsque Robert Bourassa déclencha des élections générales en octobre 1976, nul ne se doutait qu'au terme de cet exercice démocratique le système politique du Canada allait connaître la plus grave crise de confiance de son histoire.

Aujourd'hui, entre ce sévère jugement de l'administration libérale au Québec et le référendum sur la souveraineté-association, il nous est proposé de relever le défi canadien par l'adoption d'une nouvelle fédération canadienne.

Par ce document, la commission constitutionnelle du Parti libéral prétend être en mesure de régler d'une façon satisfaisante et déterminante la crise canadienne et le problème québécois.

En principe, on y lit que "le Québec désire appartenir à une fédération où les États constitutants seront souverains et autonomes dans leurs champs de compétence...". Et cette nouvelle fédération reconnaîtra aussi la nécessité et la légitimité du Parlement central, autonome et souverain dans les champs de compétence qui lui seront attribués.

Cependant, on reconnaît qu'en tant que foyer premier d'une société française, le Québec doit posséder certaines prérogatives qui correspondent à ses responsabilités. D'autre part, on s'empresse de souligner que les provinces seront aussi juridiquement égales entre elles, c'est-à-dire qu'elles auront les mêmes pouvoirs, les mêmes droits et les mêmes obligations.

Donc, le Québec, d'une société française particulière et différente de la société anglo-canadienne par ses besoins et ses aspirations, devient une province comme les autres, ni plus ni moins.

Même si l'on doit reconnaître une singularité à la société québécoise on s'empresse de l'intégrer à l'ensemble canadien afin d'esquiver le problème que pose son dynamisme particulier.

La problématique canadienne

Le Canada d'aujourd'hui est certes, différent de ce qu'il était en 1867. Il appert que le régime constitutionnel qu'on y a alors établi est toujours en vigueur même si des conventions, des coutumes, des lois et des déclarations importantes aient imposé des nuances entre la pratique

du fédéralisme et les textes constitutionnels. Cependant, il faut noter que les structures et les institutions politiques les plus importantes établies à cette époque sont toujours en place et effectives.

Depuis 1867, le Canada a un système politique de type fédéral, c'est-à-dire un système dans lequel la constitution confère des pouvoirs législatifs exclusifs à deux niveaux de gouvernement.

Dans le contexte canadien, l'évolution historique nous a conduits, insensiblement à un net raffermissement du pouvoir central au détriment des provinces. Le document de la commission constitutionnelle du Parti libéral réaffirme cette partie fondamentale du problème canadien.

En fait, le problème du Québec est plus un problème de principe d'une majorité soumise aux aspirations d'une autre, de culture différente, plus ou moins amplifié par des situations conjoncturelles, que d'une province revendicatrice de certains ajustements techniques de régime.

Dans la littérature libérale on reconnaît la dualité canadienne mais on refuse systématiquement de traduire cette réalité en termes politiques, juridiques et constitutionnels.

Le paradoxe canadien; c'est le fait d'un pays où deux majorités aux aspirations légitimes s'affrontent et se neutralisent. Le Canada des libéraux, c'est un pays où la majorité française dépend du pouvoir anglais, sous l'image soignée d'une démocratie empreinte de libertés. En bref, la liberté entre la dépendance ou la décadence.

La seule garantie que nous assure le fédéralisme libéral, c'est la minorisation du Québec au sein du Canada. La seule garantie que nous offre la souveraineté politique, c'est que nous allons être responsables de nous-mêmes.

Le problème québécois: des racines profondes?

Les positions traditionnelles du Québec sur le partage des pouvoirs et des compétences est éloquent au

chapitre de l'ampleur et de la régularité des demandes québécoises qui viennent de tous les partis politiques québécois, de toutes les époques et de tous les domaines de juridiction. Ce n'est pas d'aujourd'hui que les gouvernements québécois réclament des pouvoirs essentiels à la stabilité et à l'émancipation du Québec, sans jamais marchander, en contre partie, un abandon de certaines prérogatives.

L'essentiel du combat québécois, c'est la remise en question du mode de répartition des compétences dans le sens d'un accroissement des responsabilités exclusives du Québec.

Jamais les gouvernements québécois ne se sont lassés de dénoncer les intrusions fédérales et ont dû jouer d'astuce et d'imagination pour conserver leurs droits élémentaires.

Dès 1920, M. Louis-Alexandre Taschereau, chef libéral et premier ministre du Québec, dénonçait l'ingérence fédérale dans le domaine de l'impôt direct.

En 1946, M. Maurice Duplessis exigeait le retrait du gouvernement fédéral du champ de l'impôt direct des particuliers, des corporations, et des successions.

En 1964, le régime libéral de Jean Lesage exigeait que l'on repense toute la répartition des champs fiscaux. Son successeur, M. Daniel Johnson, revint à la charge en 1966 pour réclamer des pouvoirs exclusifs et prioritaires de taxations à 100% québécois.

Les impôts, en termes pratiques, c'est la souveraineté. D'une souveraineté partielle ou culturelle à un partage équitable des compétences, les fins de non-recevoir du fédéral ont abouti à la conclusion de prendre les grands moyens afin de préserver les intérêts vitaux du Québec.

Dorénavant, une vision globale de la société québécoise et de son développement implique une révision du cadre politique, à partir d'un modèle cohérent et

non plus à partir des textes constitutionnels désuets d'un autre siècle.

Canada 1980

une économie à développer: le Québec

En 1980, les défis économiques et énergétiques du monde sont exigeants et ambitieux. À l'aube de cette décennie, l'économie du Québec est à bâtir et à développer. Dans le Canada des libéraux, c'est avec seulement la moitié des instruments essentiels que nous devons relever le défi.

Est-ce impossible ou aisé? c'est un choix qui nous incombe au printemps prochain.

Quoi qu'il en soit, un siècle de fédéralisme libéral nous permet de tirer des conclusions et d'asseoir un jugement sur une certaine réalité historique, que l'on est en droit d'interpréter.

Un principe libéral

Il est affirmé souvent que l'un des objectifs importants du fédéralisme canadien au plan économique, est la redistribution de la richesse en faveur des régions secondaires ou pauvres.

P.E. Trudeau, autorité de la pensée libérale, affirmait nettement cette volonté lorsqu'il affirmait, lors de la campagne électorale du 22 mai, que "le gouvernement libéral demeure fortement attaché à l'objectif essentiel d'une redistribution équitable des revenus et des ressources économiques du Canada"¹ et que ce genre de redistribution de la richesse collective tient de la plus pure philosophie libérale.

L'importance de cet objectif pour le système fédéral canadien et le programme libéral du Québec où l'on présume que le Québec occupe une place avantageuse au sein de cette riche solidarité canadienne, est telle, qu'il demeure le pivot de toute analyse sérieuse de l'expérience canadienne, étape préalable à l'évaluation de son renouvellement.

1. Parti libéral du Canada, "Dîner-bénéfice", Vancouver, 12 février, 1979.

Des faits

Cependant, une étude analysant l'impact de certaines politiques fédérales sur la croissance et les structures de l'économie au Québec a été publiée par l'O.P.D.Q. en avril 1977. Cette analyse sectorielle est appuyée sur des chiffres fournis par la Banque des données de Statistiques-Canada et donne un schéma d'explications majeures pour comprendre les défauts de croissance, les déficiences structurelles et le chômage chronique dont est affligée l'économie québécoise, particulièrement depuis les 20 dernières années.

De ce principe de redistribution interrégionale on cite souvent pour preuve le mécanisme de péréquation et on oublie trop facilement la puissance de distribution du pouvoir central par sa politique d'investissement, sa politique d'achat, sa politique de localisation de la fonction publique, sa politique de subventions, sa politique de stabilisation, sa politique commerciale et ses politiques industrielles, toutes consacrées "fédérales" dans le programme de renouveau libéral Ryan/Langlois.

En raison du principe qui le sous-tend et de sa pratique quotidienne, il se peut que les transactions globales du gouvernement fédéral favorisent une province plutôt qu'une autre à cause des effets de redistribution interprovinciale de l'activité économique dont la répartition devrait suivre celle de la population, à moins que l'on puisse expliquer les écarts par des facteurs socio-économiques, conjoncturels ou géographiques.

À ce chapitre, considérant son taux de chômage anormalement élevé et continuellement au-dessus de la moyenne canadienne, le Québec ne peut être classé parmi les provinces favorisées par l'activité économique de la communauté canadienne.

Cependant, si on utilise les comptes provinciaux de Statistiques-Canada on constate que la répartition provinciale des dépenses fédérales de 1961 à 1974, est loin d'avoir suivi le critère de la population.

Les résultats de l'étude démontrent, dans cette perspective, que la répartition des dépenses fédérales témoigne des écarts systématiques importants. "Au cours de la période 1961-1974, les dépenses per capita en Nouvelle-Écosse ont été plus de deux fois la moyenne canadienne. L'Île du Prince-Édouard, avec 1,5 fois cette moyenne, a été la deuxième province la plus favorisée. Deux provinces suivent avec un coefficient de 1,2, soit le Nouveau-Brunswick et le Manitoba. L'Ontario, province riche, est également au-dessus de la moyenne avec 1,1. Le fédéral a dépensé en Colombie-Britannique à peu de chose près ce qu'il a dépensé en moyenne au Canada. La Saskatchewan et l'Alberta sont légèrement en-deçà de la moyenne tandis que Terre-Neuve n'a reçu que 80% de la moyenne canadienne.

Enfin, le Québec constitue un cas complètement à part. Il n'a reçu que 66% de ce qui a été dépensé en moyenne per capita au Canada ou 59% de ce qui a été en moyenne dans les neuf autres provinces."²

Cet écart systématique correspond à un manque à gagner pour l'économie du Québec de l'ordre de \$16,6 milliards entre 1961 et 1974 soit, 1,2 milliard en moyenne chaque année. En outre, cette stabilité indique que le biais observé ne semble pas accidentel et temporaire, mais qu'il relève plutôt d'un biais systématique du fédéralisme canadien au plan économique.

Ce biais systématique de la distribution provinciale de la capacité d'intervention du fédéral, outre le fait qu'il soit en contradiction avec sa mission principale, produit des conséquences certaines sur l'économie du Québec.

Au chapitre des orientations générales du développement, c'est l'Ontario et l'Ouest qui en profitèrent le plus. Lorsque l'on considère le rôle déterminant et stratégique des chemins de fer sur le développement des économies nationales, l'on conçoit aisément qu'ils furent le premier instrument de planification économique qu'utilisèrent les Pères de la Confédération. Bien que ces

2. O.P.D.Q., *Politiques fédérales et économie du Québec*, éditeur officiel du Québec, Québec 1978, pp. 21-22.

décisions soient centenaires, elles ont créé une situation de faits qui influence encore, aujourd'hui, d'une façon déterminante, plusieurs décisions de localisation des activités économiques.

À ce sujet, les chiffres sont ici très éloquents tant "il a été construit seulement 0,88 mille de voies per capita dans le Québec, mais 1,28 mille en Ontario, 2,05 au Canada et 4,39 dans l'Ouest. En somme, pour bonifier, une fois fait, l'investissement politique coûteux, on l'a laissé produire ses effets localisateurs dans les régions ainsi avantagées; et remis aux calendes grecques les investissements ferroviaires exigés par le développement du Québec."³

Un autre exemple, dans le domaine vital des transports, la canalisation du St-Laurent, terminée en 1958, modifia les données fondamentales de la localisation des activités économiques en faveur du déplacement de centre de gravité économique vers l'Ontario. La controverse suscitée autour de cette question sur la valeur des arguments n'a jamais pu expliquer le fait fondamental que Montréal ait continuellement perdu son importance portuaire dans le trafic total des ports canadiens, dont la part relative, de 1961 à 1973, est tombée de 38,2% à 16,2%.

D'autre part, au seul chapitre de la création d'emploi, "un exemple plus récent de l'impact négatif de la politique fédérale de stabilisation est fourni par la décision d'Ottawa, à l'automne de 1978, de couper les dépenses publiques de \$2 milliards. Selon une étude rendue publique par le comité ministériel permanent du développement économique, ces restrictions diminueront la demande globale au Québec d'environ 1% en 1979, y entraînant une perte de 18000 emplois."⁴

"Un autre exemple, sur les 411 000 emplois manufacturiers créés au Canada depuis 1961, le Québec en a eu

3. O.P.D.Q., *Politiques fédérales et économie du Québec*, éditeur officiel du Québec, Québec 1978, page 36.

58 000 (ou 14%) et l'Ontario, 244 000 (ou 60%). Depuis 1969, année de la création du MEER, l'Ontario est allé chercher 66% des nouveaux emplois manufacturiers au Canada (57 000 sur 88 000) cependant que le Québec en perdait près de 20 000. En somme l'existence du MEER n'a pas compensé, même partiellement, les effets négatifs des autres politiques fédérales.

Tout compte fait, on ne peut pas dire que le fédéral veuille réorienter sérieusement le "*Pattern*" canadien du développement régional en faveur du Québec. Le budget du MEER ne représente qu'un pour cent (1%) du budget fédéral, soit la moitié du budget de l'ACDI. Les subventions du MEER du Québec au cours de la période 1969-1975 ne représentent que 1,7% de la formation brute de capital fixe sur le territoire québécois. Par ailleurs, pour l'ensemble du Canada, le MIC fédéral au cours de cette période a donné plus de subventions à l'industrie que le MEER, soit \$437 millions versus \$256 millions. Or l'Ontario a reçu du MIC fédéral plus per capita que le Québec, soit \$9 versus \$7 en moyenne chaque année."⁵

Ainsi, un exemple concret et conjugué de localisation de l'activité économique témoigne de l'impact considérable du *pattern* de développement régional du fédéralisme libéral.

"Ainsi, entre 1964 et 1969, les expéditions manufacturières canadiennes de véhicules automobiles, produites pour environ 90% en Ontario, font un bond de \$1,8 milliard à \$4,8 milliards, soit un accroissement annuel moyen de 21,7%. Pendant ce temps, le Québec, qui pourtant achète près de 30% des voitures particulières nord-américaines vendues au Canada en 1976, ne reçoit qu'un seul investissement majeur, soit l'usine de la GMC à Sainte-Thérèse. La production québécoise représente moins de 10% de l'assemblage et moins de 2% de la fabrication de pièces d'automobile au Canada.

4. O.P.D.Q., *Politiques fédérales et économie du Québec*, éditeur officiel du Québec, Québec 1978, page 36.

5. *op. cit.*, page 45.

Les bénéfices que retire l'Ontario du pacte de l'automobile sont peut être encore plus spectaculaires en termes d'emplois. Si on utilise les données calculées par le Conseil économique pour l'ensemble du Canada et si on impute une part de 90% des retombées à l'Ontario, le pacte de l'automobile entre 1965 et 1971 aurait créé dans cette province plus de 270000 emplois directs et indirects. Or l'emploi manufacturier au Québec durant cette période était à peu près stagnant."⁶

Quoi qu'il en soit, nous pourrions continuer encore longtemps à étaler des chiffres et des exemples pour expliquer comment le modèle canadien concentre l'activité industrielle et financière en Ontario et consacre la dépendance du Québec à la croissance canadienne, mais là n'est pas l'épicentre du problème.

Le problème c'est le modèle de développement économique national et régional du Canada que les Québécois rejettent.

Pour les dirigeants d'Ottawa, c'est la croissance générale du Canada qui compte, sans égards aux régions et aux problèmes de la mobilité des facteurs de production. De plus, d'une façon optimale, c'est la région la plus favorisée au départ qui reçoit les investissements les plus importants étant considéré toujours son taux de rentabilité élevé.

Ainsi, d'avantages comparatifs, de facteurs naturels, de politiques fédérales antérieures et présentes ont produit un phénomène cumulatif où l'Ontario, région prospère par le gouvernement fédéral, draine vers elle les ressources et l'activité économique.

Conformément à la théorie néo-classique, la mobilité de la main-d'œuvre n'est pas un problème pour la majorité anglo-canadienne, mais les Québécois refusent ce modèle de développement par leur résistance à

6. *Une nouvelle fédération canadienne. Le Canada d'abord, et le Québec si possible.* 1980, page 27.

émigrer en dehors du Québec. Au plan individuel, il menace ses attentes culturelles en refusant de gagner sa vie en anglais et au plan collectif, menace notre existence comme peuple français homogène et solidaire.

Nous refusons de diluer notre culture ou de nous assimiler à une autre société pour des avantages purement matériels.

Nous avons déjà réussi, ici au Québec, en français, à relever des défis audacieux et c'est parce que nous sommes capables de faire face aux problèmes du monde moderne que nous avons confiance en nous-mêmes et que nous croyons au Québec français, libre et prospère.

Aujourd'hui, le Québec est à la croisée des chemins, à un point de non retour ou même le statu quo est le fruit de batailles incessantes.

Aujourd'hui, le Québec est confiant en lui-même mais il est obnubilé par l'éternelle dernière chance d'être égal à la majorité dominante dans un Canada uni.

L'histoire nous témoigne du contraire et nous ne saurons être des partenaires égaux et associés que lorsque nous aurons la pleine maîtrise de notre destin.

Comment pouvons-nous être associés avec quelqu'un si nous ne sommes pas égal dans la décision collective et unique propriétaire de notre pays.

Aujourd'hui, nous ne sommes que les demi-propriétaires d'un quart de pays où la majorité libérale veut nous figer dans la décimale d'une grande fédération.

L'enjeu du référendum ce n'est pas le statu quo ou l'indépendance mais la dépendance ou l'indépendance.

Accepter la situation actuelle sans en changer les principes fondamentaux, c'est accepter de hisser la majorité canadienne à la direction du pays, dans lequel nous ne serons un peuple fondateur qu'en littérature, témoin d'un passé glorieux, au sein duquel nous serons, désormais, une province comme les autres.

Pour les libéraux, l'esprit qui doit entourer la réforme postule, au départ, "que le fédéralisme est la seule forme de gouvernement qui puisse aujourd'hui, convenir à la réalité et aux aspirations des divers éléments qui composent ce pays" et "il faudra éviter de part et d'autre l'attitude suivant laquelle il faut absolument en venir à une entente à tout prix" — ainsi — "il faut souhaiter que chez tous, l'attachement au pays qui existe déjà, soit assez fort pour inspirer les compromis honorables capables d'assurer le succès de l'entreprise."⁷

Malheureusement, les défis de la prochaine décennie nous indiquent que le Québec ne peut plus se permettre une hémorragie d'impôts qui serve à assurer la croissance générale du Canada, sans égards aux priorités du Québec.

Le temps des compromis est révolu, après quinze ans d'administration libérale, c'est aujourd'hui le temps des véritables solutions.

"Croyez-vous, Monsieur, que les Canadiens-Anglais des autres provinces soient enfin prêts à nous accueillir sans régimber si nous devenons présidents de "leurs compagnies", "premier ministre de leur "one Canada"?"

Durant les années qui précéderont le référendum ils feront semblant d'avoir besoin de nous, de vouloir que le Québec demeure au sein de la confédération canadienne, mais si nous votons OUI au Canada, ils pousseront un soupir de soulagement, hausseront les épaules et retourneront à leurs préjugés, à leur racisme, à leurs mépris de tout ce qui est français⁷" disait Solange Chaput-Rolland à P.E. Trudeau en 1976.

Au printemps du Québec, il faut dire OUI à l'avenir.

Car quel que soit le parti au pouvoir à Québec, ces décisions resteront à jamais inachevées tant que le Québec dépendra de la majorité canadienne.

7. Solange Chaput-Rolland, "Lettre à Pierre-Elliott Trudeau", *Regard* 1976-77, Montréal, 1977, pages 110-211.

Il n'en tient qu'à nous de faire d'un jardin français planté au début de la colonisation et cultivé avec courage, fierté et détermination, le seul pays français d'Amérique.

Notre héritage, c'est l'incessant désir de demeurer un grand peuple.



AU FIL DE L'ACTUALITÉ

par Patrick Allen

Une sagesse conventionnelle fausse et néfaste

Avant le marathon constitutionnel à Montréal, à Toronto et à Vancouver, il fallait éclairer la population canadienne sur les enjeux qui ne pouvaient manquer d'être les plus importants dans les débats prévus; les enjeux économiques.

Ce sont, entre autres, le degré de centralisation désirable pour une gestion économique rationnelle du pays, les accords pour réduire le processus de balkanisation en train de mettre en danger le marché commun canadien et, enfin, le renouvellement des ententes de partage des revenus, ou la péréquation entre les provinces et le pouvoir central.

Il existe une "sagesse conventionnelle" que défendent nombre de spécialistes canadiens à la solde plus ou moins évidente des politiciens officiels. Cette sagesse soutient que l'économie canadienne est très décentralisée, que les provinces sont responsables de la balkanisation du Canada et, finalement, que c'est grâce à la péréquation financière renouvelée que l'unité nationale sera assurée. Rien de plus faux et de plus néfaste, selon l'économiste Jean-Luc Migué, qui vient de faire une critique radicale de ce système de politique économique, à Radio-Canada (Antenne 5), samedi 5 juillet 1980. Dans le contexte de révision fébrile de la constitution canadienne qui vient de s'engager, tout citoyen qui veut un éclairage nouveau sur quelques problèmes économiques contemporains au Canada a intérêt à réfléchir sur l'argumentation de M. Migué résumée ci-dessous en trois volets. Ce n'est pas tous les jours que la lumière perce les nuages des sophismes officialisés.

Le Canada, un pays nettement trop centralisé

Selon l'économiste, le Canada est surcentralisé, quoi qu'en disent Albert Breton et Antony Scott, dans leur livre récent. Ces auteurs comme ceux qui concluent à un fédéralisme trop décentralisé, s'inspirent d'une lecture mauvaise de la réalité canadienne et d'une évaluation fausse des faits les plus élémentaires. Ils partent de la vision du budget des dépenses à un moment exceptionnel

de notre évolution économique, alors que les dépenses des provinces s'accroissent plus vite que le budget du gouvernement central: d'où la conclusion que le Canada va en décentralisant. L'économiste Migué répudie cette interprétation des faits, dépouillée qu'elle est de l'analyse d'un tas de budgets qui relèvent de la compétence des provinces et des municipalités, mais qui en fait ont été inspirés ou imposés par le gouvernement fédéral. C'est le cas des programmes à frais partagés qui ont été dictés depuis 25 ou 30 ans et qui vont de la route transcanadienne, en passant par l'assurance-hospitalisation, l'assurance-maladie, jusqu'à l'enseignement post-secondaire, la formation technique et professionnelle.

Ainsi les budgets provinciaux sont-ils soufflés de dépenses commandées par le pouvoir central qui a fait dans tant de domaines indirectement ce qu'ils ne pouvaient faire directement. Les provinces n'avaient pas le choix de refuser pour passer à d'autres priorités plus essentielles à leur milieu. Elles auraient été pénalisées si elles avaient refusé de se conformer au plan fédéral. C'est ainsi qu'une partie du gonflement de leur budget de dépenses est attribuable à Ottawa. Donc, contrairement à ce que disent les économistes partisans du pouvoir au détriment de l'objectivité scientifique, le Canada est *un pays SURCENTRALISÉ*. Comme le soutient Jean-Luc Migué.

La balkanisation du Canada vient de la surcentralisation

Toujours selon Migué, toute mesure de fiscalité et de réglementation des dépenses par le gouvernement central interdisant aux ressources de s'orienter vers les régions les plus productives, voilà l'instrument par excellence de balkanisation, bien plus significatif que les politiques séparées et même indépendantistes des provinces. Qui aura le courage de le crier lors des débats sur les réformes constitutionnelles? S'il ne m'en coûte rien, même si je ne suis pas économiquement productif, d'habiter en Abitibi, en Gaspésie ou dans l'Île-du-Prince-Édouard parce que les services publics me sont offerts à peu près gratuitement par le reste de la population, il est bien sûr que je n'aurai pas d'incitation à me plaindre et à me déplacer dans une autre région de la province ou du

pays où je serais plus productif. C'est dans ce statisme que se trouve le vrai sens de la balkanisation, l'immobilité des personnes et des biens étant ainsi téléguidée par le pouvoir central. Assez paradoxalement, la centralisation entraîne dans la balkanisation du pays. Ainsi est mis en lumière le vieux mythe issu de la propagande centralisatrice officielle qui veut mettre un frein à ceux qui réclament des pouvoirs plus étendus aux provinces de peur que celles-ci balkanisent le Canada en mettant des barrières au marché commun des biens et services. Faudrait-il, sans risque de fausser les avantages du marché commun canadien, forcer le pouvoir central à se retirer des fonctions municipales et provinciales où il s'est immiscé depuis une trentaine d'années surtout? Oui, répond l'économiste Migué qui ne voit pas pourquoi les débats constitutionnels n'iraient pas jusqu'à déposséder le gouvernement central de la pièce maîtresse du fédéralisme canadien qu'est la PÉRÉQUATION.

La péréquation, imposture du fédéralisme canadien!

La péréquation est cette pratique par laquelle le gouvernement fédéral transfère les ressources financières des provinces les plus riches vers les provinces les plus pauvres pour assurer des rentrées fiscales moins inégales par unité de population partout dans le pays, offrir à tous des services publics comparables, contribuer ainsi à l'unité nationale. Voilà la VACHE SACRÉE du fédéralisme canadien à la base de la politique économique d'égalisation des revenus. Or, selon Migué, ce système est générateur d'illusions et confine à l'utopie en ce sens que la péréquation, dans ses effets à long terme, a probablement amplifié les inégalités régionales au Canada.

Pourquoi? Parce qu'elle a entravé la mobilité des gens, des ressources et des biens à travers le pays et les a immobilisés dans les régions et les secteurs où ils sont le moins productifs. C'est à ce préjugé qu'il faut déclarer la guerre au Canada. L'incitation de la péréquation a enlisé les citoyens dans leur milieu de pauvreté et a de plus poussé certains gouvernements provinciaux à faire porter sur d'autres gouvernements les coûts de leur inef-

ficacité à se prélasser dans un état chronique d'assistés sociaux en dépendance du pouvoir central.

Quant à l'unité nationale, la péréquation est loin de l'aider. C'est plutôt l'effet contraire qu'elle engendre par les antagonismes et les rivalités systématiques entre provinces et régions qu'elle alimente. La loi du moindre effort peut aussi y trouver son compte et se traduire par une institutionnalisation de provinces et de régions à l'état de sous-développement coupable et honteux.

Ainsi, la péréquation est-elle néfaste à long terme en dépit de tous les maquillages politiques que les hommes publics lui infligent. Le remède? Que le gouvernement fédéral sorte des politiques sociales qui appartiennent aux provinces et prenne en main, en collaboration avec ces provinces, de vrais leviers de politiques économiques créatrices d'emplois, poussant l'ensemble des citoyens à travailler et à produire avec efficacité. Il est bien douteux que le triple point de vue de M. Migué sur la fumeuse sagesse conventionnelle d'Ottawa ait un impact sur les débats constitutionnels qui s'en viennent. Tout est trop loin des véritables intérêts de la population quand les politiciens ont perdu le sens de l'innovation et de leur responsabilité publique.

Dans les coulisses de l'information au Québec: LES JOURNALISTES

Un livre unique en son genre (420 p., \$12.95, éditeur Québec/Amérique) écrit par quatorze journalistes et observateurs parmi les mieux connus de la presse parlée et écrite au Québec et qui cerne les problèmes de l'information comme: plaire et informer, renseigner ou manipuler, jouer le superman ou le showman. Cet ouvrage fait époque puisqu'il débouche sur l'un des métiers les plus influents du monde contemporain, le journalisme porté aux nues par les uns, vilipendé par les autres, mais qui ne laisse personne indifférent. À une époque comme la nôtre où le Québec a besoin de s'affirmer plus que jamais et s'exprimer par des voix lucides et objectives, ce livre s'impose.

**La 3^e vague, par l'auteur du
"CHOC DU FUTUR" (Alvin Toffler)**

La fiche technique de DMR, ou Diffusion du Mont-Royal Inc., présente cet ouvrage de 623 pages (1980, \$19.95) comme le livre des vingt prochaines années. Traduit de l'américain par Michel Deutsch, le livre est de nature à modifier l'image que nous nous faisons du monde et de nous-même. La première vague, selon Toffler, avait été déclenchée par la révolution agraire marquée par une longue période d'évolution lente et de relative stabilité. La révolution industrielle commencée avec le XVII^e siècle s'est accélérée à travers les guerres mondiales de 1914-18 et 1939-45, au point de bouleverser et de déstabiliser nos institutions.

La Seconde Vague qui véhiculait la révolution, a été porteuse d'une civilisation mieux adaptée aux problèmes, aux techniques et aux ressources. La troisième vague a des mécanismes économiques qui s'ouvrent sur des options politiques originales aussi bien dans les milieux capitalistes que dans les autres. Alvin Toffler aborde tous les sujets, dans son nouvel ouvrage, "de l'économie en folie à la culture éclatée, de la famille post-nucléaire à la maison électronique, de la dislocation de l'État-nation à la personnalité de l'homme de demain". Dans l'enthousiasme du marketing de la Troisième Vague, les scénaristes de la mise en marché du livre vont jusqu'à écrire que "Toffler conduit une magistrale analyse des forces qui, dans un monde en crise, sont déjà en train d'accoucher un monde nouveau dont l'enjeu est l'avènement d'une société plus sage, plus juste et, finalement, plus démocratique".

Cet ouvrage, apparemment magistral et prophétique, est de ceux qui sont casse-cou pour les naïfs futurologues de salon et leurs disciples inconditionnels. Quand Toffler parle du présent, il escamote nombre de faits et de causes vérifiables pour quiconque veut étudier en profondeur. Quand il parle de l'avenir, il peut dire à peu près tout ce qu'il veut, doué qu'il est d'une verve fébrile et d'une imagination palpitante. Il est plutôt *nombriliste* dans la lecture qu'il se permet de la réalité concrète. Il se

regarde lui-même. Il n'étend sa vision guère plus loin que ce qui bouge aux États-Unis.

Il paraît posséder de larges horizons quand il ouvre les yeux sur l'extérieur des USA, ce qu'il ne fait en général qu'en étoile filante. Beaucoup d'autres futurologues ailleurs dans le monde paraissent voir plus juste que Toffler, le présent et l'avenir des problèmes comme la pauvreté sur la planète, l'écrasante inégalité croissante entre pauvres et riches, la maladie, la misère physique et morale, l'analphabétisme, le sous-développement, la pollution, la détérioration de l'environnement, etc.

La philosophie selon laquelle Toffler aborde, au moins à cinq reprises, les problèmes du Canada et du Québec, dans sa Troisième Vague, soulève des doutes sur celle qu'il possède relativement aux autres pays et même sur le sien, les États-Unis. Par exemple, quand Toffler aborde la question de la société démassifiée, il écrit: "Au Canada, le Québec brandit la menace de la sécession, les sociétés cadennassent leurs sièges sociaux à Montréal et, d'un bout à l'autre du pays, les cadres anglophones se hâtent d'apprendre le français". C'est pour le moins voisin de la littérature de fiction!

Les vues globalistes sur le présent, comme celle-là, sont innombrables dans le livre de Toffler: elles débordent parfois sur des perspectives apocalyptiques que l'auteur corrige aussitôt et plus ou moins artificiellement par des promesses de société nouvelle créée de toutes pièces par chacun de nous si nous consentons à être comptables du changement, la grande loi de l'avenir à assumer.

Taxe mondiale sur les richesses?

Une importante conférence sur le futur a réuni plus de 5000 personnes pendant quatre jours à Toronto où des spécialistes en sciences pures et appliquées, penseurs de tout acabit, ont interrogé l'avenir de notre monde en ébullition. À l'actif du brassage d'idées qui eut lieu, on est quasi tombé d'accord sur une taxe mondiale appliquée aux richesses pour servir au développement des régions les plus pauvres du globe. L'idée d'une telle taxe

est loin d'être définitivement acquise mais, selon plusieurs orateurs, elle fait son chemin et a l'avantage de rayer la notion de *charité* au profit de celle d'*équité* dans le concept général d'aide économique internationale.

Mahbubul Haq, directeur de la planification de la Banque mondiale, a conclu par ces paroles qui en disent long sur notre système de valeurs capitalistes: "Cessez de croire ce que vous disent les gens pratiques: ils ont toujours mené le monde au désastre. Ce sont les visionnaires, les Luther Kings, les Gandhis, qui ont changé l'humanité pour le mieux!"

La catastrophe pour l'an 2000

Un rapport, remis au président Carter et intitulé *Rapport global sur l'an 2000*, indique que le prix réel de la nourriture sera multiplié par deux d'ici vingt ans et que le prix de l'énergie augmentera davantage. Il conclut, selon *La Presse* (25 juillet) que, malgré une certaine croissance économique, les différences entre riches et pauvres iront croissant et que cela pèsera lourd sur "le potentiel de conflits internationaux et les difficultés d'accords".

La firme multinationale face au risque

Sous ce titre, Bertrand Pras a publié aux Presses universitaires de France le résultat d'une étude qui musellerait le bec de ceux qui gueulent, sans nuancer leurs propos, contre les sociétés multinationales, qui sont des groupes industriels, commerciaux ou financiers dont les activités sont réparties dans plusieurs pays. General Motors, General Electric, Esso sont des exemples de ces multinationales. M. Pras a examiné le comportement de 246 firmes américaines dont 118 multinationales au cours des années 1957 jusqu'à la fin de la récente décennie. Il a constaté que c'était pour réduire les risques de toute nature que le processus de multinationalisation des grandes entreprises nord-américaines s'est accéléré de 8 à 20% de 1957 à 1970. Pour raison de stabilité et améliorer leur rendement, les multinationales s'orientent maintenant vers le Tiers Monde, ce qui est un signe des temps nouveaux. Nous avons de bonnes leçons à tirer de ce livre pour l'équilibre de nos discours et nos attitudes sociales et politiques.

Les fantômes de la construction

Chaque année, au Québec, 2,000 ouvriers marginaux gagnent illégalement 200 millions de dollars, écrit Pierre Lemieux dans *L'Actualité* du mois d'août 1980. Il ajoute dans son article que "le marché libre, c'est la rébellion des artisans devant le carcan étatique. En effet, les lois et les règlements de l'industrie de la construction du Québec sont complexes et on peut s'y perdre comme dans une jungle: Pour exercer un seul des 25 métiers de la construction, il faut d'abord une carte d'apprenti, puis un certificat de qualification (carte de compétence), puis un certificat d'enregistrement y compris la carte de membre d'un syndicat, etc. Comment ne pas bondir devant un processus si exigeant vers l'accès à un métier? Pour le consommateur pourquoi prendre une personne qualifiée officiellement quand une illégale "vous offre de faire le travail pour 25 ou 50% moins cher? La tricherie dans ce domaine n'est pas particulière au Québec, mais elle est devenue intolérable.

Plusieurs économistes américains estiment que le travail "illégal" qui échappe à la statistique et à l'impôt représente 10% du produit national brut. Ce qui est plus grave, "Ces pratiques de plus en plus courantes seraient responsables en grande partie du courant libertaire antigouvernemental actuel. Les gens qui trichent sur l'impôt et les réglementations, en effet, semblent portés à excuser leur conduite et à la rationaliser en percevant le gouvernement comme essentiellement corrompu." Mieux vaut donc supprimer lois et réglementations de ce genre, si on n'a pas les moyens ou le courage d'en faire un contrôle rigoureux.

La mort du chah changera-t-elle quelque chose en Iran?

"C'est improbable, du moins dans l'immédiat, écrit Bertrand DE LA GRANGE dans un éditorial intitulé *Le rêve insensé du roi des rois*, dans *Le Devoir* du 29 juillet. Le nouveau régime en Iran semble avoir déjà tourné la page sur le personnage, sauf sur les quelque \$20 ou \$25 milliards accumulés par la dynastie Pahlavi et toujours dispersés à l'extérieur. C'est aussi ce que pense Jean

Pellerin dans *La Presse* quand il écrit que "L'ex-chah étant mort, le Président Bani-Sadr fait savoir que cela ne change rien au sort des otages... il est entendu qu'à Téhéran comme à l'ONU, ce sont les infailibles porte-parole de la "révolution islamique" qui définissent unilatéralement les règles du jeu, et ces règles on les change de manière que les terroristes qui détiennent les otages aient toujours raison. On a joué l'ex-chah, maintenant on va tenter de jouer sa fortune." Ainsi passent les politiciens, le pouvoir et la gloire humaine.

Mouvements de troupes sur le Mont-Royal et situation post-référendaire

Le Mont-Royal est un haut lieu du tourisme et du repos à Montréal; c'est un observatoire sans pareil et un oasis pour les personnes de tout âge, l'été comme l'hiver. Cette montagne magnifique aurait été "profanée" le 18 juillet par des manœuvres militaires, en plein après-midi. Des apprentis-soldats de l'armée, des jeeps, des walkies-talkies, quantité d'instruments de communications à caractère bruyant, nasillards à souhait, ont jeté l'émoi et provoqué toutes sortes de commentaires confinant à une quasi-panique. Les apprentis-soldats allaient et venaient en bandes d'une quinzaine ou d'une vingtaine, "vociférant un charabia tonitruant, montaient et descendaient l'allée centrale qui conduit au Lac des Castors", bousculant au passage et transformant le havre de paix en un simili champ de bataille. Avec la personne qui a communiqué son inquiétude à l'un des quotidiens de Montréal, et "si la vie nous intéresse", demandons à M. Drapeau ou à M. Lamontagne, ministre de la défense nationale à Ottawa, "s'il y a un lien quelconque entre ces mouvements de troupes et la situation post-référendaire!" Qu'on aille jouer au soldat ailleurs!

De la bêtise des gouvernements

"Un des grands mystères de l'Histoire, c'est que l'homme, si habile en tout, se soit de tout temps si mal gouverné", lit-on dans une magistrale conférence de Madame B.W. Tuchman adaptée et reproduite pour *L'Actualité* d'août 1980. L'analyse des faits permet d'affirmer que "la stupidité fleurit tant dans la monarchie, que dans

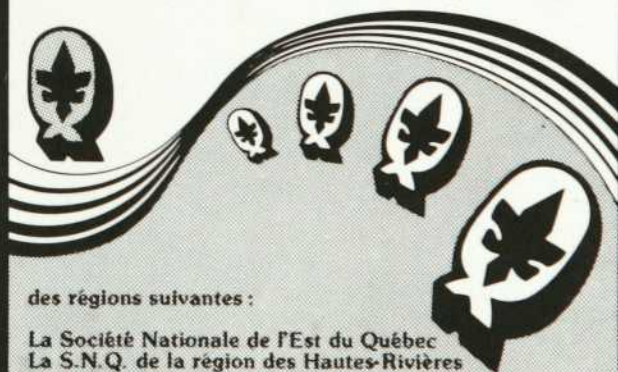
l'oligarchie ou la démocratie", soutient-elle. Le modèle de société de Platon serait-il l'idéal que personne n'a encore réussi à mettre en pratique. "Aujourd'hui, l'argent et la manipulation du processus électoral par des *image makers* rendent la tâche encore plus difficile. On nous demande de choisir l'emballage". On se garde bien d'insister sur le contenu d'un programme politique et sur les critères de décision prévisibles. Il faudrait aussi former les futurs hommes politiques, bien plus, éduquer les électeurs pour qu'ils choisissent le candidat idéal qui a une personnalité politique et qu'ils rejettent ceux qui n'en ont que l'imitation. Platon doit bien constater qu'il a parlé dans le désert...



*Nous souscrivons avec fierté
à l'Action Nationale*

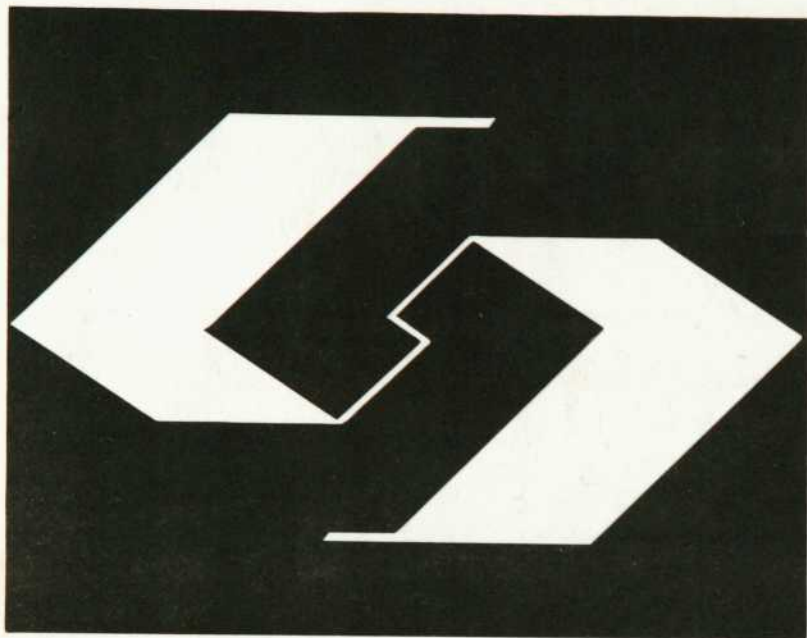
LA SOCIÉTÉ SECOURS MUTUELS
QUÉBÉCOISE

UNE INSTITUTION D'ASSURANCE-VIE
AUX SERVICES EXCLUSIFS DES MEMBRES
DES SOCIÉTÉS NATIONALES DES QUÉBÉCOIS



des régions suivantes :

- La Société Nationale de l'Est du Québec
- La S.N.Q. de la région des Hautes-Rivières
- La S.N.Q. de la région de l'Outaouais
- La S.N.Q. de la région Saguenay Lac St-Jean
- La S.N.Q. de la région de l'Amiante
- La S.N.Q. de la région Richelieu St-Laurent
- La S.N.Q. de la région Richelieu-Yamaska



Saviez-vous que depuis toujours, « La Solidarité » réinvestit ses actifs dans l'économie du Québec.

la Solidarité, c'est notre assurance-vie!

C'est important quand on veut que notre argent travaille pour nous autres.

La Solidarité 
Compagnie québécoise d'assurances sur la vie

BEAUCEVILLE, CHICOUTIMI, QUÉBEC, RIVIÈRE-DU-LOUP, RIMOUSKI,
SHERBROOKE, AMOS, LONGUEUIL, DRUMMONDVILLE, LAVAL
